VOLUME IV—No. 34 MONTREAL, MARDI 11 FEVRIER, 1913 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS $3.00
UNION POSTALE $6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TELEPHONES:
ADMINISTRATION: Main
REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Commission Rev. L. d. 1 Mai 13

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Qu'est devenu le bel enthousiasme de Montréal pour le canal de la Baie Georgienne?

Le ton des commentaires de certains financiers a bien changé.

Plusieurs années durant les efforts du commerce et de la finance paraissaient se concentrer sur ce projet. Il n'y avait guère de délégation de passage à Ottawa qui ne rappelât aux ministres l'importance de cette entreprise, et le refus du gouvernement Laurier de commencer les travaux étaient vivement critiqués par ses propres amis autant que par ses adversaires.

Que se passe-t-il? Un monsieur bien coté dans le monde du transport revient d'Ottawa à peu près indifférent à l'affaire.

Non qu'il doute de son importance au point de vue du commerce en général, de l'alimentation des voies exclusivement canadiennes; mais cela va coûter si cher: 200 millions et peut-être plus! Bref, il ne faut pas se presser, conclut-il.

Est-ce qu'on va réellement trop vite?

Voilà vingt ans que le projet est à l'étude. Des relevés ont été faits, des plans ont été préparés, des calculs ont été complétés. Nous savons quels avantages le transport des produits de l'est en retirerait, combien plus de chance nos ports auraient de conserver la majeure partie de ce commerce, quel élan pourrait donner à l'industrie le développement des forces hydrauliques situées le long du Canal. Tout un débat a eu lieu entre Toronto et l'union canadienne des municipalités, sur les mérites comparés de la voie de la Baie Georgienne et du canal Welland et la comparaison ne laisse aucun doute sur la supériorité du premier. Tandis que le canal Welland permettra toujours aux Américains de détourner une partie des produits de l'Ouest canadien vers New-York, le canal de la Baie Georgienne assure de façon aussi certaine que possible la prépondérance aux ports canadiens en autant que les produits de l'Ouest sont concernés.

Or, c'est par le canal Welland que l'on commence et, ce qui est plus étrange encore, les partisans du canal de la Baie Georgienne semblent satisfaits d'attendre indéfiniment la réalisation de ce dernier projet.

Il est possible qu'on ait raison de commencer par le canal Welland. Les travaux analogues qui se poursuivent du côté américain nous obligent peut-être de creuser d'abord cette voie qui répondra aux besoins les plus pressants. Mais faut-il, pour cela, abandonner, retarder seulement l'autre projet, celui qui, dans l'ensemble, offre beaucoup plus de garanties? Il faudrait au moins une raison très grave pour justifier une pareille décision. La raison de l'argent fait rire. Que le canal de la Baie Georgienne coûte deux cents millions, qu'est-ce que c'est que cela pour un pays qui se paye le luxe d'offrir des cadeaux de trente-cinq millions à une nation mille fois plus riche que lui?

Jean DUMONT.

LETTRE D'OTTAWA

M. Forget, le Richelieu et Ontario et le Parlement. — Pas d'élections

Ottawa, 10.—La Chambre a employé toute la séance, à vrai dire, à l'étude du bill de M. Lespérance, relatif au capital de la compagnie *Richelieu et Ontario*. Et M. Forget a surveillé cette législation toute la journée, à titre de président de cette compagnie. La droite approuvait son opinion; mais ce sont quelques députés anglais de la gauche, entre autres MM. Oliver, Turriff et Carvell, qui lui ont fait la guerre. Et M. W. F. Maclean, le député de York-Sud, en a profité pour réexprimer ses théories de nationalisation des grandes compagnies qui exploitent les utilités publiques.

A dix heures du soir, crac! l'opposition a tout lâché, et le bill a subi sa seconde lecture. Mais peut-être proposera-t-on de l'amender, lors de l'étape finale, dès demain après-midi.

* * *

La *Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario* existe depuis une soixantaine d'années. Elle a débuté modestement, et n'avait, en 1899, qu'un capital de deux millions, porté cette année-là à cinq millions, puis à dix, en 1910; et elle voudrait obtenir aujourd'hui l'autorisation d'émettre du nouveau capital-actions, jusqu'à la somme totale de quinze millions. Ces cinq millions additionnels ne pourraient être émis que du consentement du bureau de direction, sujet à la ratification des deux tiers des actionnaires, à une assemblée spéciale.

Les navires de la compagnie *Richelieu et Ontario* font un service de passagers et de fret sur une ligne de plus de quinze cents milles de parcours. Et, récemment, cette compagnie, qui faisait la navigation sur le Saint-Laurent, le Saguenay et les Grands-Lacs, — de Niagara à Chicoutimi, — s'est fusionnée avec d'autres compagnies de navigation intérieure, de sorte que, prétendent ses directeurs, elle a besoin de plus de capital, pour étendre encore ses opérations et faire face à de nouvelles dépenses.

L'opposition combat le bill en prétendant que d'après la rédaction originaire des clauses discutées, elles laissent toute liberté à la *R. & O.* de se servir du nouveau capital pour des fins différentes de celles que disent les directeurs. M. Lemieux, par exemple, dans une remarque incidente, déclare que "deux jours après que le parlement aura autorisé l'émission de ce nouveau capital, on en emploiera l'argent à l'organisation de quelque *poule*", allusion fort claire à un détail d'organisation de la *Banque Internationale*. Et MM. Oliver, Turriff et Carvell se déclarent hostiles à cet accroissement de capital, si le bill ne spécifie pas à quelles fins on devra l'employer. La clause deux de ce projet de loi dit que "*La Compagnie pourra placer son argent dont elle n'a pas besoin immédiatement et en disposer de telle manière, à tels termes et à telles conditions qui lui sembleront bons.*" On comprend que les adversaires du bill se prévalent des termes plutôt vagues de cette rédaction pour imputer toutes sortes de motifs à M. Forget et à ses co-directeurs; et, comme le dit M. Carvell, la "compagnie, c'est, en fait, le bureau de direction, parce que, dans une compagnie, c'est lui qui est de fait le maître absolu; car les directeurs sont d'habitude les plus gros porteurs d'actions. Et si les directeurs," ajoute M. Carvell, "ont ainsi droit de disposer à leur gré de l'argent de la compagnie, est-ce qu'ils ne pourront pas prendre ces cinq millions de nouveau capital-actions pour les employer à des fins toutes différentes de celles à quoi on nous dit qu'elles devront servir?

* * *

M. Maclean, de Toronto, recommence le débat, aujourd'hui, — il était ouvert depuis jeudi soir, et l'on en a ajourné la discussion finale à cet après-midi, — en se déclarant, comme toujours, partisan de la nationalisation et de l'exploitation par l'Etat des grandes compagnies d'utilité publique. Chemin faisant, il dénonce la surcapitalisation et le mouillage du capital-actions pratiqués par les compagnies de chemins de fer et les organisations industrielles d'aujourd'hui, surtout au Canada et aux Etats-Unis. Il se lance dans une attaque à fond de train contre le *Pacifique Canadien;* celui-ci, dit-il, au lieu de tenir compte de ses surplus pour diminuer les barèmes des taux de transport, entasse chaque année des recettes puis les distribue à ses actionnaires, sous forme de dividendes; et, quand il a besoin d'améliorer ses voies ou d'en construire de nouvelles, il augmente son capital et le mouille à profusion. M. Maclean croit que, dans l'occurrence, le parlement ,au lieu de permettre l'émission de nouveau capital-actions de la *R. & O.*, devrait forcer celle-ci, si elle a réellement besoin d'argent, à créer des obligations portant intérêt à 4 1-2 pour cent, au lieu de mettre sur le marché des actions qui, de fait, donnent un intérêt de neuf à dix pour cent aux actionnaires ayant droit de les acheter au pair.

M. Carvell prétend que cette mesure donne des pouvoirs extraordinaires à la *R. & O.*; "Le véritable but de cette nouvelle législation dit-il, c'est de permettre à cette compagnie de se créer une réserve qui servira à d'autre chose qu'à des fins vraiment légitimes. Je ne voterai le bill que s'il spécifie nettement ce à quoi devra servir l'argent ainsi obtenu", ajoute-t-il.

M. Turriff affirme, lui, que le bill est des plus étranges, que rien ne justifie des dépenses additionnelles, que si le parlement le vote tel

(*Suite à la 3ième page*)

BILLET DU SOIR

LES VERS D'AMOUR.

J'étais heureux quand j'écrivais des vers d'amour, me disait mon ami. Sur plus d'une rime, tu le sais, brilla la lumière d'une larme. Oh! la douceur de pleurer quand on a mal, et lorsqu'on aime, n'a-t--on pas toujours mal?

Etant naïf, je ne connaissais pas encore la honte, la peur du public qui fait se renfrogner les sentiments; j'aimais devant tout le monde, à pleins bras, sans pudeur! C'était le bon temps! Aujourd'hui, avec le même coeur, je n'ose plus... Ma belle souffrance est sans force, et Dieu sait, cependant, quelle émotion étreint parfois ma gorge! Mais l'Orgueil me souffle: 'Ne dis pas cela, tu serais ridicule!" L'étais-je donc autrefois?.....

Le grave amour, le triste amour, Quelles heures hautes nous lui devons! Et pourquoi ne les pouvons-nous éterniser par la magie des vers, qui sont comme la mémoire écrite et le miroir de l'âme universelle!

Je ne suis pas vieux, et je regrette déjà de n'avoir pas écrit doux ou trois strophes vécues, et que maintenant je ne révèlerais pas. Vois-tu, nous perdons par insouciance le meilleur de la vie: les joies que nous négligeons d'engranger se dispersent comme les secondes au vent de l'heure incessante....

Ah! les vers que j'écrivais naguère! Ce n'est pas qu'ils fussent beaux, mais ils avaient pour rythmes les battements de mon coeur; ils étaient précieux pour moi, puisque je m'y "prolongeais" et qu'Elle, la chérie, les trouvait délicieux comme un portrait!

Seigneur, rendez-moi mon ancien coeur, sa libre expression, mes vieilles facilités, leurs faiblesses et leurs charmes! Que j'en compose des livres dont s'émerveillent les humains..... et mon éditeur!

A cet endroit de son discours, mon ami fut ravi en extase; je dus l'héberger pour la nuit, qu'il s'accorda grasse.

Albert LOZEAU.

L'Hôpital Sainte-Justine

Le comité exécutif ide l'hôpital Sainte-Justine a tenu hier sa réunion annuelle. Nous prions nos lecteurs de lire attentivement le rapport que nous en publions dans une autre colonne. Il leur permettra de deviner une part du travail qui se fait à l'hôpital.

La maison a reçu l'an dernier 454 petits malades, qui y ont fait en tout un séjour de 7,960 jours. Ce chiffre est déjà considérable, mais il eut été beaucoup plus grand si l'exiguité du local et des ressorces n'avait limité l'effort des directeurs de la maison.

Cette année, on commencera la construction d'un grand hôpital qui permettra d'étendre le champ d'action de l'œuvre. Mais il y faudra l'aide et l'appui de tous ; car les dépenses croîtront avec l'extension des travaux. Il n'est pas d'œuvre cependant qui méritent davantage la charité publique.

L'hôpital Sainte-Justine sauve les petites vies, elle assure la joie et la santé à des centaines d'enfants qui autrement traîneraient une existence précaire et douloureuse.

Si le public pouvait entrevoir seulement les salles où se pressent les petites têtes blondes ou brunes, toutes les mains s'ouvriraient d'elles-mêmes.

On ne résiste pas au spectacle de la jeunesse et de la souffrance!..

O. H.

Erratum

Une erreur typographique nous a fait dire, dans l'article de M. Ducharme: "le 1er janvier 1913, il (l'actif des banques) dépassait *même* cinq cent millions de piastres." Nos lecteurs auront d'eux-mêmes, d'après le contexte, rétabli le mot exact: *mille* cinq cent millions.

A l'Hôtel des Postes

Remarqué hier à l'hôtel des postes :

Les avis de distribution des différents courriers, donnés en anglais seulement.

Registered letters, traduit par "lettres pour recommandations."

Pourquoi pas "lettres recommandées ?"

Et surtout, pourquoi pas des avis de distribution bilingues ?

Ce sont de petites choses, si vous voulez, mais des petites choses qui finissent par devenir agaçantes,dans une ville où l'immense majorité de la population est canadienne-française.

Il tombe d'une échelle

Vers 9 heures, hier soir, un nommé Pierre Callot, demeurant 380 Harbour, et âgé de 56 ans, est tombé en bas d'une échelle.

Dans sa chute Callot, s'est fracturé une jambe : il a été transporté dans l'ambulance à l'hôpital Notre-Dame.

LETTRE DE FRANCE

LA CRISE POLITIQUE PROCHAINE

Paris, 31 janvier.—Nous traversons une crise politique des plus sérieuses dont le grand public, ni en France, ni à l'Etranger n'a la nette perception et sur laquelle il convient que je vous donne quelques explications parce que tous les phénomènes de notre vie nationale n'ont d'autre raison d'être que cet état de crise.

Au lendemain de l'élection de M. Poincaré à la présidence de la République, je vous ai dit que son succès était, avant tout, une défaite pour les représentants du vieux parti radical et radical socialiste imprégné de jacobinisme et d'esprit sectaire. Par contre-coup les républicains modérés, les libéraux et jusqu'aux conservateurs purs se sont montrés satisfaits d'une victoire dont ils sont les auteurs véritables.

On aurait pu croire que les divisions qui s'étaient affirmées dans le choix du chef de l'Etat ne survivraient pas au vote de Versailles, et qu'elles s'évanouiraient tout aussitôt après que l'Assemblée Nationale aurait prononcé entre les personnalités concurrentes. Cela même eût semblé plus logique que tous les compétiteurs professaient sensiblement les mêmes idées et que la suprême bataille s'est livrée entre deux membres d'un même gouvernement.

Je crois vous avoir laissé prévoir que la réconciliation ne s'opérerait pas. Elle ne s'est, de fait, nullement opérée, et nous continuons de distinguer dans les rangs de la "majorité républicaine" des *Poincaristes* et des *Pamsistes*, qui se détestent, qui se heurtent, et qui incarnent des politiques absolument contraires sur la plupart des points importants. L'acharnement des uns et des autres est d'ailleurs d'autant plus grand que, numériquement, leurs forces sont à peu près équivalentes.

Cette équivalence de force entre les deux factions de gauche a pour effet de donner un rôle de premier plan à l'opposition républicaine libérale et progressiste qui les départage ainsi qu'il lui plaît. Les socialistes, malgré leurs 73 voix disciplinées, sont trop faibles pour faire contrepoids.

Jamais, en fait, nous n'avons été plus près de l'organisation d'un régime parlementaire véritable: tous les anciens groupes qui composaient la majorité républicaine ont été le théâtre de déchirements intérieurs tels qu'il n'en est plus un seul où règne la moindre discipline; on reste inscrit à celui-ci ou à celui-là par habitude, pour ne pas dérouter ses électeurs par un changement d'étiquette. En réalité, il n'y a plus que des individus cherchant la formule qui permettra de constituer des partis nouveaux. Et comme tout le monde est d'accord pour estimer que le nombre de ces partis nouveaux doit être aussi restreint que possible, on pourrait, de fait, les réduire à deux: le parti de la résistance et le parti du mouvement—le premier s'appuyant sur les progressistes et dans la plupart des cas, sur les catholiques—le second, ayant sauf la question électorale, le concours des socialistes.

Avec l'alternance de ces deux grands partis au pouvoir, nous réaliserions le régime parlementaire qu'en fait nous n'avons jamais connu, car l'effort de tous nos partis politiques a toujours tendu à s'emparer du gouvernement de manière définitive et permanente, non-seulement pour détenir la puissance publique mais encore et surtout pour disposer librement et souverainement des avantages matériels que donne la domination.

Nous avons quelques hommes qui songent à cette organisation nouvelle, dont M. Jacques Piou, voici quelques années exposait le mécanisme théorique dans un remarquable article de la *Revue Hebdomadaire*. A cette heure même M. Briand, M. Millerand—qui ont gardé de leur passage dans le socialisme l'instinct de groupement et de discipline—s'efforcent de constituer le parti de la résistance: ils lui ont donné pour noyau un groupe déjà existant, celui de l'Alliance démocratique qui, politiquement, est à l'aile droite de la "majorité républicaine", et, socialement, représente une tendance très réactionnaire, tout en étant disposé à faire la part du feu et à calmer les aspirations ouvrières par quelques mesures marquées au coin du socialisme d'Etat. A ce groupe comptent M. Poincaré, M. Deschanel, M. Ribot, M. Joseph Reinach; M. Adolphe Carnot, frère de l'ancien Président de la République, en est le Président; et sa force provient de ce que son animadversioin pour toute réforme sociale inspirée de l'esprit corporatif lui vaut l'adhésion, la sympathie et le concours de l'aristocratie industrielle et commerciale. C'est proprement le parti ploutocratique, qui se constitue naturellement dans tous les Etats démocratiques où n'existe pas le contrepoids d'une aristocratie de naissance; et cette ploutocratie tend à la domination parce qu'elle éprouve très vite qu'elle ne peut "faire des affaires" et continuer de grandir sans disposer du crédit de l'Etat, sans asservir l'Etat, ses politiciens et ses fonctionnaires, en sorte de les transformer en instruments de ses ambitions. C'est la réalisation à l'intérieur de ce qui se réalise dans les relations internationales par l'entente et les interventions de la finance cosmopolite.

Ce parti "réactionnaire", peut-on dire, n'en est pas moins empreint de jacobinisme, il demeure—pour apaiser les éléments avancés, plutôt que par conviction—fermement attaché à la "défense laïque", "aux conquêtes laïques", il est d'ailleurs composé d'hommes qui, pour la plupart, cèdent à un matérialisme grossier et ne se proposent que de gagner de l'argent et d'en jouir. D'ailleurs, pour assurer sa domination même, ce parti est individualiste, ennemi de toute organisation harmonique de la société, hostile aux corporations, à la reconstitution de la grande famille professionnelle. Dans le temps présent il se rapproche de nos amis en ce sens qu'il est favorable à la réforme électorale"—parce que celle-ci doit être fatale au "parti du mouvement".

Ce que je dénomme le parti du mouvement," par contraste avec "le parti de la résistance" (et je reprends ainsi les noms des deux grands partis entre lesquels se divisa la Constitution agonisante), c'est proprement le parti radical-socialiste orthodoxe d'aujourd'hui avec MM. Combes, Clemenceau, Pelletan, Augagneur, Paul Boncour. Ici la seule préoccupation est de détenir le pouvoir pour les menus profits qu'il rapporte, et la seule volonté, c'est de faire n'importe quels gestes pour éviter d'être exclus du gouvernement. Toutes les surenchères et toutes les capitulations, tous les vieux clichés et toutes les attitudes odieuses, qu'il s'agisse "du cléricalisme",, de l'affaire Dreyfus, du nationalisme ,etc... ce parti nouveau—qui n'est que le résidu d'un parti vieilli et usé—n'a rien oublié; ne veut rien laisser de côté. Il sent que la classe ouvrière qui fit sa force, se détourne de lui: il n'hésite pas, pour garder cette clientèle nécessaire, à emprunter au programme des socialistes purs tout ce qui n'est pas actuellement irréalisable. Aussi on comprend que les socialistes lui accordent leur appui, bien qu'il y ait un désaccord complet sur la question de la réforme électorale; les radicaux socialistes sont favorables au *statu quo*.

Que ces deux grandes formations, qui ne sont pas encore définitives, mais qui se cristallisent de jour en jour, se dressent en face l'une de l'autre et se heurtent, que la victoire appartienne à celle qui aura le renfort des bataillons les plus nombreux, venant soit de la droite républicaine,soit des socialistes, c'est le spectacle nouveau auquel nous assisterons prochainement et peut-être beaucoup plus tôt qu'on ne pense. Déjà, dans certaines circonstances, nous assistons accidentellement à un classement de ce genre dans la répartition des votes parlementaires au scrutin, mais le fait est momentané, donne lieu à des récriminations des vaincus contre les vainqueurs, parce que les vainqueurs ne l'ont emporté que grâce aux voix "de la droite".

Au lendemain de l'élection du président de la République on avait pu croire que le ministère nouveau constitué par celui qui avait été son premier lieutenant, M. Briand, précipiterait le mouvement qui se dessinait et que le vote de Versailles a souligné. Mais M. Briand est ondoyant et divers; sa paresse qui est immense, se plaît aux temporisations et aux ajournements. Il a donc formé un cabinet dans lequel les partisans d'une politique nette et catégorique de combat contre la gauche jacobine coudoient des adversaires, et lui-même dans la déclaration ministérielle comme dans le débat qui a suivi, a soigneusement dosé ses paroles en sorte de ne se brouiller définitivement avec personne, tout en mécontentant d'ailleurs tout le monde. Il a même consenti une avance significative à ses adversaires en insistant pour la mise à l'ordre du jour, au 3 mars prochain, des projets de loi relatiifs à la "défense laïque", c'est-à-dire à la persécution de l'enseignement libre et des pères de famille qui n'acceptent pas comme irréprochable de toutes manières l'instruction donnée dans les écoles publiques.

Que M. Briand soit habile en adoptant cette politique d'hésitation et de tâtonnement, je ne le crois pas—et l'accueil fait par la Chambre à ses déclarations le lui a clairement signifié. En tous les cas, il s'agit absolument contre le voeu du pays qui réclame une politique nouvelle qui se préoccupe de la tension persistante des rapports internationaux et qui entend que l'on donne ses soins à la défense nationale plutôt qu'à la défense laïque.

Je crois fermement que le jour est prochain où le pays imposera à ses mandataires, gouvernement et parlement, la volonté qui est la sienne. Ce jour-là, M. Briand devra peut-être résigner le pouvoir. Dans tous les cas la rupture sera définitive entre les amis de M. Combes, rejetés dans l'opposition de gauche et les amis de M. Poincaré, obligés de s'appuyer sur la droite républicaine. Il nous appartiendra alors de subordonner notre concours à de certaines conditions, dont la première sera la revendication de nos libertés religieuses et civiiques.

Joseph DENAIS,
Député de Paris.

LE TRAMWAY

Ce qu'il faudrait faire tout de suite.— Un projet de réorganisation du service.

Nous détachons d'une lettre sur le Tramway que nous adresse l'un de nos lecteurs, ce projet de réorganisation du service du tramway qui sera lu avec intérêt:

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE TOUT DE SUITE

(a) Supprimer la rentrée des voitures par la rue Craig aux remises de la rue Côté aux heures de foule. Cela arrive souvent, nous l'avons vu nous-même. Ces voitures doivent alors reculer et le service est retardé d'autant.

(b) Etablir tout de suite les circuits suivants, partant tous de l'ouest: Ste-Catherine—Avenue du Parc; Ste-Catherine-St-Denis; Ste-Catherine-Amherst; Ste-Catherine-Papineau. C'est à l'angle des rues Bleury, St-Denis, Amherst et Ste-Catherine que la foule est la plus grande. Pourquoi Amherst est-elle la dernière rue dans l'Est qui monte jusqu'au nord? pourquoi ne pas utiliser Papineau dont la voie double est déjà construite?

(c) Il n'y a pas de raison pour que les voitures supplémentaires de Bleury, St-Laurent, St-Denis et Amherst descendent de St. Denis le soir. Celles de Bleury et St-Laurent devraient venir d'Hochelaga par Craig et celles de St-Denis et Amherst de St-Henri par Craig. Ces voitures passeraient la nuit à St-Denis pour descendre les voyageurs le lendemain. Aujourd'hui ces voitures font la moitié du trajet inutilement, tandis qu'en venant d'Hochelaga et de St-Henri, elles soulageraient le service des réguliers, tout en ne passant qu'une seule fois sur la rue Craig.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE DANS LA SUITE

(a) Dégager St-Denis et Amherst et faire une nouvelle entrée au Boulevard St-Denis en établissant le circuit Craig-Papineau, Daniel (Bélanger), Christophe Colomb, de Fleurimont, St-Hubert, des Pins, Bleury à Craig dans les deux sens.

(b) Etablir le circuit Hôtel-de-Ville, Marie-Anne, Terminal, Rachel, Delorimier, Craig, le Havre, McGill, Craig, Hôtel-de-Ville. En sens inverse on aurait Delorimier, Rachel, Terminal, Marie-Anne, St-André, Duluth, Cadieux, Sherbrooke, St-Urbain, Ontario, Bleury, Craig, le Havre, Berri à Delorimier.

(c) La Compagnie pourrait disposer l'entrée de ses voitures de manière à ne pas perdre une bonne partie de ses recettes. Les entrées actuelles sont trop grandes. A l'heure des foules, les voyageurs se précipitent à l'intérieur sous la poussée du dehors et il devient impossible à l'employé de faire payer tout le monde et d'examiner la valeur des correspondances. Les dames ont le privilège de laisser payer leur mari, même quand il n'y est pas. En route on entend l'éternel "passage, s'il vous plaît," tout le monde fait la moue, les plus éloignés exhibent par-dessus les grands chapeaux leurs correspondances de la veille, et ça passe comme ça. La Compagnie a perdu combien? Avec une entrée moins large, l'employé pourrait contrôler plus exactement la perception des prix de passage, et l'encombrement serait moins grand. Cela prendrait un peu plus de temps; mais il y aurait large compensation de recettes et de confort le reste de la route.

(d) La municipalisation est une belle théorie dont la pratique pourrait être détestable. Comment la ville pourrait-elle conduire à bien une entreprise comme celle-là, quand elle ne peut même pas faire balayer ses rues convenablement? Comment les Commissaires pourraient-ils administrer un pareil service où les millions s'accumulent par cinq sous quand ils ne savent même pas dépenser en pavages un million que leur donnent les contribuables?—Quel martyre s'il fallait entrer en contact avec nos "municipaux" quatre ou cinq fois par jours! Quant à nous, les hommes, passe encore; mais nos femmes et nos enfants!

La municipalisation serait peut-être bonne en confiant l'administration du Tramway à un commissaire intègre et habile. Mais un homme de réelle valeur ne consentira jamais à subir l'ingérence de certains politiciens municipaux.

Quant à faire un nouveau contrat avec la Ville, comment nos Commissaires pourraient-ils en passer un autre plus avantageux, quand ils ne savent même pas faire respecter l'ancien? On agit peu à l'Hôtel-de-Ville et l'on parle beaucoup trop. Si au moins l'on savait se taire et moins se chicaner comme des enfants d'école.

Il fut un temps où la Compagnie en vue de ses intérêts d'avenir favorisait grandement le développement des quartiers excentriques. Aujourd'hui, par son action mesquine et sa politique de repos dans l'oeuvre déjà faite elle provoque sûrement une réaction désastreuse pour la Ville et pour elle-même.

N'est-il pas du plus grand intérêt pour la Compagnie d'aider à peupler le nord de la Ville? La partie ouest du Boulevard St-Denis est construite. Ce quartier logiquement devra se développer dans sa partie Est. Pourquoi la Compagnie n'aiderait-elle pas à ce progrès nécessaire, en continuant sa voie de la rue Iberville jusqu'à la rue Daniel (Bélanger)? Ce service serait utile au parc Frontenac, aux usines Angus, à Rosemont, au Parc Molson, au Plateau Bon Air, à Montjoie et au Boulevard. Cette partie du quartier St-Denis est un magnifique plateau, l'un des plus beaux de Montréal, et des plus salubres; le terrain possède un fond solide pour tous genres de constructions. Les rues sont tracées et bordées d'arbres, les lots à bâtir sont presque tous vendus. Le tunnel de la rue Iberville est fait, il n'y a qu'à continuer la voie jusqu'à la rue Daniel. Mais non, rien de cela ne se fera, la Compagnie ne le veut pas.

Encore une fois le problème du Tramway est insoluble par l'entêtement des uns, l'incapacité et la mauvaise volonté des autres. Et les choses continueront d'aller comme elles vont. L'on continuera de crier "Malheur au Tramway!" et l'on verra chaque jour, chaque soir filer les tramways, sempiternelles boîtes à savon, archi-bondées de monde, qui se bouscule, s'écrase, s'étouffe, se chicane pour jeter son cinq sous dans la boîte de la Compagnie.

Salut! c'est le peuple souverain qui passe! le peuple qui se gouverne à Québec et à l'Hôtel-de-Ville!....

Mon Dieu! Que c'est donc beau la démocratie!

Vive le peuple souverain!

UN TEMOIN.

Sur le Pont d'Avignon...

Le revenu du gouvernement fédéral durant le mois de janvier a dépassé treize millions de piastres. Au point de vue du revenu public au moins, la chute du cabinet Laurier n'a pas été suivie du désastre que les rouges prédisaient.

* * *

La Semaine, organe de M. Blondin député de Champlain, tape dur sur le projet de marine Laurier, et elle a raison. Seulement la *Semaine* de M. Blondin dénonçait également le projet Borden avant les élections de 1911. Qu'en pense-t-elle aujourd'hui?

* * *

Orilla, ville d'Ontario, se prépare à célébrer le troisième centenaire de l'arrivée de la race blanche dans cette région. La race blanche était représentée par Champlain et quelques-uns de ses compagnons. Si l'événement mérite d'être perpétué par le bronze, la langue que parlaient ces pionniers ne mérite-t-elle pas d'être perpétuée par l'enseignement que réclament leurs descendants?

* * *

Les journaux de Toronto ont publié une liste illustrée des millionnaires ou soi-disant tels de la capitale d'Ontario.

Est-ce que Montréal va se laisser humilier ainsi? Allons, donnez-nos la liste des millionnaires montréalais.

* * *

M. Thomson, député de Qu'Apelle, prétend que le Canada doit quatre cents millions à l'Angleterre pour travaux de défense qu'elle a faits au Canada, plus l'intérêt sur ce capital qui porterait à un milliard le total de notre dette.

M. Blondin, vice-président de la Chambre, a manqué une belle occasion d'inviter M. Thomson à fournir des détails.

* * *

M. Henry Chaplin, ancien membre d'un cabinet conservateur anglais, prend la peine d'écrire aux journaux son dissentiment d'avec son parti sur l'impôt des denrées alimentaires. Je ne puis laisser croire que j'acquiesce à cette proposition, dit-il.

En voilà des façons! M. Chaplin n'est même pas au pouvoir et il n'y a seulement pas d'élection en vue: quel besoin a-t-il de dégager sa responsabilité!

Au Canada les hommes publics agissent bien autrement que cela: ils attendent que les élections soient gagnées pour changer d'opinion. Mais aussi ils sauvent des empires. La décadence des hommes publics anglais est lamentable!.....

Le Veilleur.

LES FERMES EXPÉRIMENTALES

Rapport du ministère de l'agriculture pour l'année dernière.---Un travail très intéressant pour l'agriculteur.---Ce qu'il contient

Ottawa, 11. — Le rapport des fermes expérimentales pour l'année terminée le 31 mars 1912 a paru. De toutes les publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, ce rapport annuel est de beaucoup le plus complet, car il touche à presque toutes les branches de l'agriculture, de la culture des fruits et plantes d'ornement à la culture et la conservation du maïs pour la nourriture des bestiaux; de l'incubation et l'élevage des poulets à l'élevage et l'engraissement des bovines, moutons et porcs, de l'élevage des abeilles, à la protection des récoltes contre les insectes et maladies, et ainsi de suite dans toute la série des opérations agricoles.

Les 230 premières pages sont consacrées aux rapports des fonctionnaires en résidence à la ferme centrale d'Ottawa; les 216 autres relatent les expériences et les recherches poursuivies sur les 10 fermes ou stations annexes distribuées dans les diverses provinces.

C'est le premier rapport annuel publié par le nouveau directeur M. Grisdale qui, dans la section intitulée "Rapport du Directeur", donne des renseignements abondants et intéressants sur les particularités de la température et de la végétation dans des régions éloignées comme le Fort Vermilion, district de Rivière-à-la-Paix, Athabaska Landing, Alta., Salmon Arm et Kamloops, C.-B., et autres lieux.

Cette partie du rapport touche à un grand nombre de problèmes de culture qui se posent pour la région des prairies, en donnant un aperçu rapide des expériences pratiques exécutées à Brandon, Indian Head, Rosthern, Scott, Lacombe et Lethbridge. Ces essais portent sur les cassages de prairie, profondeurs de labour, jachères d'été, traitement du chaume, engazonnement en graminées et trèfles, fumures à l'engrais de ferme et à l'engrais vert, préparation du sol pour les semis, tasseurs de sol, profondeurs de semailles, engrais chimiques et sous-drainage.

A titre d'Agriculture intérimaire du Dominion, M. Grisdale expose les expériences faites à la ferme centrale en fait d'élevage et d'assolements pour les diverses formes d'exploitation. Il montre que le beurre produit par le troupeau de vaches laitières composé d'Ayrshires, Guerneseys, Canadiennes et de leurs métis est revenu à un prix variable, entre 11.4 cents et 24.4 cents par livre, et que les bénéfices laissés par l'exploitation de ce troupeau ont varié de $13.80 à $98.60 par tête au cours de la période de lactation.

Le rapport de l'horticulteur du Dominion, M. W. T. Macoun, parle des fruits, des légumes et des plantes d'ornement. On y trouve des descriptions des nouvelles variétés de fruits créées à la ferme expérimentale centrale. Il contient également un compte rendu de la culture des tomates sous verre ainsi qu'un article sur la culture des roses avec les résultats donnés par les essais de diverses variétés.

Les céréales du Dominion, le docteur Chas. E. Saunders, outre les résultats d'un grand nombre d'essais sur le champ et en laboratoire, annonce une nouvelle variété de blé qui promet d'être de la plus grande utilité dans les régions agricoles les plus septentrionales du Canada. Ce blé mûrit une bonne semaine avant le Marquis et sa qualité boulangère est très élevée; son rendement est également bon. Cette variété a reçu le nom de "Prélude".

Le chimiste du Dominion, M. Frank T. Shutt, donne des détails abondants et intéressants sur les questions d'enrichissement du sol, analyse de sols, fourrages et substances alimentaires, conservation de l'humidité du sol, eau potable pour les colons, sur les questions agricoles et autres questions qui demandent des expériences chimiques.

L'entomologiste du Dominion, le docteur C. Gordon Hewitt, relate les travaux exécutés par son service sous les chapitres suivants: application de la loi sur les insectes et fléaux destructeurs, insectes nuisibles aux récoltes de grande culture, aux fruits, aux forêts, aux animaux domestiques et à l'homme, aux jardins et aux serres, ruches et autres. Ces divers chapitres contiennent nombre de renseignements de grande utilité.

Suivant le rapport du botaniste du Dominion, M. H. T. Gussow, qui embrasse une longue série de travaux, on a jugé nécessaire d'interdire, par arrêté en conseil, la vente ou l'usage comme semence, des pommes de terre importées d'Europe. On a eu recours à cette mesure pour prévenir l'introduction dans le sol canadien, de deux nouvelles maladies de la pomme de terre. Ces maladies, connues sous le nom de gale noire et gale poudreuse, ont causé d'immenses ravages dans les cultures de pommes de terre en Europe.

L'aviculteur, M. A. G. Gilbert, traite à fond, notamment, de la production et de la vente des oeufs qui deviennent de plus en plus chers en hiver. A propos de l'élevage de poulets, le rapport fait remarquer que les expériences poursuivies pendant de nombreuses années ont prouvé que la première quinzaine de mai est la saison la plus propice pour l'éclosion; les poussins sortis de l'oeuf à ce moment grossissent mieux, rattrapent et souvent dépassent les couvées écloses plus tôt.

Les rapports des régisseurs des fermes et stations annexes présentent un intérêt spécial pour les cultivateurs des provinces et districts desservis respectivement par ces fermes, en raison des difficultés que rencontrent ces cultivateurs dans la culture de leurs champs, la construction de leurs étables, l'établissement de leurs jardins potagers ou de leurs vergers, etc., difficultés que les travaux entrepris cherchent à aplanir.

Ce rapport sera d'une lecture intéressante et très utile pendant les mois d'hiver. On peut se le procurer en s'adressant au bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Ceux dont les noms se trouvent sur la liste des correspondants des fermes expérimentales le recevront incessamment.

DE GRAVES ACCUSATIONS

L'échevin Martin accuse deux officiers du service d'incendie de se servir de marétiaux appartenant à la ville et demande une enquête

L'échevin Martin est reparti en guerre contre le service d'incendie, mais cette fois c'est à un officier supérieur et à un ingénieur et non plus au chef Tremblay qu'il s'attaque. A la séance du conseil d'hier, il a présenté la motion suivante:

"Que la commission spéciale nommée par le Conseil le 20 mai 1912 pour s'enquérir de certains faits en rapport avec certains comptes pour diverses marchandises fournies au département des Incendies, dans le cours des dernières années, soit autorisée à s'enquérir:

"1o—Si M. Chevalier, Ingénieur du département des Incendies a construit des engins pour le compte de particuliers, dans la boutique du département des Incendies, durant le temps qu'il travaillait pour la Cité, et s'il s'est servi de matériaux et outils appartenant à ladite Cité pour faire ces engins.

"2o—Si le sous-chef de la brigade Damase Giroux a vendu à son bénéfice, à un ex-constable, du nom de Sanguinet un ou des attelages appartenant à la Cité."

Le maire Lavallée déclara que cette motion était illégale parce qu'elle prenait pour acquis des faits dont le conseil n'avait encore aucune connaissance. L'échevin Martin déclara donc qu'il avait des raisons de croire que les faits allégués dans sa motion sont vrais et qu'en conséquence il demandait l'enquête.

L'échevin Clément trouve drôle de voir l'échevin Martin s'acharner contre le service d'incendie. "On pourrait croire, dit-il, que c'est pour des motifs qu'il n'ose pas avouer. L'échevin Martin a la manie des enquêtes qui finissent en queue de poisson. Il devrait savoir qu'il s'agit là d'une enquête purement administrative et que les chefs de service ne dépendent plus du conseil." Et les échevins L. A. Lapointe et Poissant disant: "Non", l'échevin Clément réplique: "J'attendrai pour être de votre avis que les avocats de la Ville vous donnent raison."

L'échevin Martin s'écrie: "On dirait que l'échevin Clément a peur de cette enquête pour lui-même. Si la première enquête n'a pas abouti, c'est que le dossier avait été perdu entre son siège et celui de l'échevin Garceau. Je n'ai rien contre le chef Tremblay; je ne lui ai jamais demandé une position, mais mon devoir est de voir si l'argent de la Ville n'est pas gaspillé.

L'échevin Clément proteste contre ces insinuations et l'échevin L. A. Lapointe ajoute que les représentant de Duvernay a raison lorsqu'il se plaint que l'échevin Martin soit toujours à demander des enquêtes, mais le conseil, placé devant les accusations de l'échevin Martin, n'a d'autre alternative que de prendre sa parole, tant qu'il sera membre du conseil.

Le maire dit que la commission d'enquête devra tenir à honneur de se réunir le plus tôt possible. Ce n'est pas parce que les personnes nommées dans la motion sont des employés de la Ville qu'on a le droit de jouer avec leur honneur. Les accusations portées sont extrêmement graves. Si elles sont prouvées, le conseil devra donner congé aux deux employés, si elles ne le sont pas, il restera qu'un échevin aura prononcé à la légère des paroles regrettables.

L'échevin Martin termine le débat en déclarant que la commission prendra le temps de trouver ses preuves.

Feu le professeur Alexander Johnson

Ottawa, 11. — Le professeur Alexander Johnson, B.A., M.A.LL.D., un éducateur distingué, demeurant au No 453 de la rue Sherbrooke-Ouest, à Montréal, est décédé subitement hier soir, en face de la gare du Grand-Tronc. Le professeur venait d'arriver de Montréal ; quelques personnes qui le virent chanceler et tomber, coururent à son secours et le transportèrent dans une pharmacie avoisinante, où l'on s'aperçut que la vie était éteinte.

Le professeur Johnson était âgé de soixante-quinze ans et natif d'Irlande.

On s'attend à des dégâts

M. Janin déclare que la terre est gelée à six et même sept pieds de profondeur et qu'il faut s'attendre, vu le peu de neige qu'il y a, à voir se fendre les trottoirs en ciment et geler les tuyaux à eau.

Les bandits aux Assises

QUELQUES DETAILS COMPLEMENTAIRES SUR LA SIXIEME AUDIENCE.

Paris, 11.— On a commencé samedi l'examen des nombreux témoins.

L'attitude des accusés ne montre aucune détente, ni aucun changement dans leur méthode de nier obstinément toute accusation ; ils se montrent toujours aussi insolents envers les juges, les avocats et le public.

Le jury aujourd'hui avait un air plus sévère et à plusieurs reprises ses membres ont manifesté leur impatience aux longues tirades de théories anarchistes que les accusés ne manquent pas de sortir à chaque instant.

Après Benard et Poyer, dont on a rapporté hier l'interrogatoire, Reinert à son tour dit qu'il a connu Dieudonné, mais qu'il ignorait que c'était un bandit. Jourdan avoue qu'il reçut et logea Callemin mais qu'il ignorait que c'était un malfaiteur.

L'audience fut alors suspendue et à la reprise on entendit plusieurs témoins qui ne firent aucune déclaration importante.

Puis le receveur Saby raconte l'attentat de la rue Ordener. Il dit que Dieudonné a tiré sur lui à coups de revolver, qu'un autre s'empara de la sacoche et que montant dans un automobile, ils se sont échappés.

M. Caby montrant Dieudonné dit: "Voilà l'agresseur ! "

Le président Couinaud demande : "Etes-vous sûr ? "

M. Caby répond qu'il en fait serment.

Dieudonné s'agite et proteste ; il nie, il le jure sur la tête de sa femme et de ses enfants. M. Caby répond : "Vous êtes l'agresseur, je le jure sur la tête de ma femme", Dieudonné répète : " Je suis innocent." Caby reprend : "Non, je vous ai bien regardé, vous êtes l'agresseur ! "

Il y a un moment d'émotion. L'audience de samedi est teminée.

On prévoit que le verdict sera rendu dans une quinzaine de jours.

Grève sanglante

Charleston, O. V., 10. — Dix personnes ont été tuées et plusieurs blessées, à la suite d'une bataille qui a eu lieu aujourd'hui, à Mucklow, entre les grévistes et les autorités.

Sept des morts sont des grévistes, tandis que les autres appartiennent aux gardes minières ou à la police des chemins de fer. Un grand nombre de grévistes sont parmi les blessés.

Evêque depuis 25 ans

(De notre correspondant).

Québec, 10:—Dans toutes les églises du diocèse de Québec, lecture a été donnée, hier, d'une lettre circulaire de S. G. Mgr. P. E. Roy, administrateur, annonçant aux diocésains la célébration en juin prochain du 25ème anniversaire épiscopal de Mgr. l'Archevêque de Québec. L'événement sera célébré solennellement et à cette occasion des souscriptions seront prélevées pour constituer une bourse de $25,000 qui sera offerte au jubilaire pour servir à l'enseignement supérieur du clergé diocésain.

C'est le 28 octobre 1888, dans la basilique de Québec que Sa Grandeur Mgr Bégin, alors principal de l'Ecole Normale et évêque élu de Chicoutimi reçut la consécration épiscopale des mains de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Tué par un convoi

(De notre correspondant).

Québec, 10.—Un nommé Hardy qui travaillait aux chantiers de la Donnacona Paper Co., à Portneuf a été tué accidentellement par le rapide No. 2 du Canadian Northern, samedi après-midi, à la station de Donnacona. Comme le convoi se mettait en mouvement, le malheureux voulut descendre mais il tomba et les roues de plusieurs wagons lui passèrent sur le corps. La mort fut instantanée. La victime était mariée.

M. Henri Gagnon

(De notre correspondant.)

Québec, 10.—M. Henri Gagnon, organiste de cette ville, a reçu l'invitation de prendre part à un récital d'orgue, mercredi prochain, à l'Université de Toronto. M. Gagnon a accepté l'honneur qui lui était fait et est parti aujourd'hui pour la ville Reine.

Treize personnes accusées de meurtre

(Service particulier)

Kacensack, N.-J., 10. — Treize hommes accusés de meurtre subiront leur procès cette semaine. Il s'agit de l'assassinat du capitaine Andrew J. Crawn et du détective Clarence Mallory par une centaine de grévistes à Shadyside Swept le 11 décembre dernier. Tous les accusés sont Italiens et peu d'entre eux parlent anglais. L'un des avocats de la défense sera Léon Mucci,défenseur d'Ettor et de Giovanni,à Lawrence Mass.

Méfions-nous du coli-bacille

(De notre correspondant)

Québec, 10. — Un examen de l'eau en usage sur la citadelle, par le bureau central militaire d'hygiène, a révélé la présence du coli-bacille et bien que ce ne soit pas le bacille de la typhoïde, des mesures ont été prises pour la prévention de cette maladie dont on redoute l'apparition dans la garnison.

Ordre a été donné de faire bouillir l'eau dont se servent les militaires.

Les médecins déclarent toutefois qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer parce que la présence du coli-bacille se rencontre souvent dans l'eau sans constituer un danger.

LA BANQUE D'EPARGNE
de la Cité et du District de Montréal

SOIXANTE-SIXIEME RAPPORT ANNUEL

Montréal, le 10 février 1913.

Aux actionnaires,

Messieurs,

Vos Directeurs ont le plaisir de vous soumettre le Soixante-sixième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations pendant l'année expirée le 31 décembre 1912.

Les profits nets de l'année ont été de $232,433.04, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits et Pertes de l'année dernière soit $51,049.22, ce qui forme un ensemble de $283,482.26. Sur cette somme il a été payé quatre dividendes trimestriels à nos actionnaires et $100,000.00 ont été portés au compte de la Réserve, laquelle est maintenant de $1,250,000.00. Cela laisse au crédit du compte des Profits et Pertes un solde de $23,482.26.

Dans la triste catastrophe du paquebot *"Le Titanic"* la Banque a eu à déplorer la mort de son Vice-Président, feu H. Markland Molson, dont la haute compétence dans les affaires jointe à une longue expérience dans le commerce de Banque, était d'un grand avantage à cette institution.

La place de feu M. Molson au bureau de Direction a été remplie par l'élection de M. F. W. Molson, et l'honorable Robert Mackay a été nommé Vice-Président.

L'inspection des livres et de l'actif de la Banque a été faite avec soin, et plusieurs fois pendant l'année.

Le rapport des Auditeurs et le bilan sont maintenant devant vous.

J. ALDERIC OUIMET, *Président.*

ETAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, AU 31 DECEMBRE 1912

ACTIF

Espèces en caisse et dans les Banques	$3,301,365.54	
Obligations du gouvernement du Canada et intérêt accrû	2,547,845.83	
Débentures du Gouvernement Provincial	484,785.86	
Débentures de la Cité de Montréal et autres débentures municipales et scolaires	15,727,528.59	
Autres obligations et débentures	1,727,804.27	
Valeurs diverses	227,000.00	
Prêts à demande et à courte échéance garantis par des valeurs en nantissement	8,768,046.65	
Fonds de charité, placé sur débentures municipales, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00	
		$32,964,376.74
Immeubles de la Banque (bureau principal et treize succursales)	475,000.00	
Autres titres	23,147.87	498,147.87
		$33,462,524.61

Contrôlé et trouvé conforme,
A. CINQ-MARS, *C.A.*,
P. C. SHANNON, *C.A.*,
Auditeurs.

PASSIF

AU PUBLIC:—		
Montant dû aux déposants	$30,713,948.34	
" au Receveur-Général	93,341.86	
" au Fonds de Charité	180,000.00	
" à Comptes divers	201,752.15	
		$31,189,042.35
AUX ACTIONNAIRES:—		
Capital (soucrit $2,000,000) payé	$1,000,000.00	
Fonds de Réserve	1,250,000.00	
Profits et Pertes	23,482.26	2,273,482.26
		$33,462,524.61

A. P. LESPERANCE, *Gérant.*

Lettre financière

DE L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, 10 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL.

Montréal, 8 février 1913.

La Banque, cette semaine, a dominé la Bourse : à Montréal, de même que sur toutes les grandes places du monde, la tension monétaire est très grande. Rien, si ce n'est la conclusion de la paix, n'est susceptible d'amener la détente. La situation financière internationale demeure tendue et les conditions de la circulation monétaire sont très difficiles.

Ce serait une erreur de croire que les phénomènes de raréfaction du numéraire que nous constatons ici ne se produisent pas ailleurs. Il convient cependant de reconnaître que, financièrement, nous n'existons pas par nous-mêmes, puisque nos sources d'approvisionnement sont à l'étranger. Or, par suite des événements des Balkans, il se trouve que le flot d'or qui coulait depuis des années, de l'Europe sur notre pays, est pour ainsi dire tari. D'autre part, en raison de notre formidable développement économique, les demandes du commerce et de l'industrie absorbent à peu près les disponibilités des banques. C'est à quoi il faut attribuer que cette semaine encore il se soit trouvé une institution dans le cas de faire rentrer des prêts à vue, consentis pour des fins spéculatives. Dans ces conditions il n'y a pas lieu de s'étonner que les affaires de Bourse ne soient ni nombreuses, ni très importantes.

A part quelques exceptions, le calme a régné à la Bourse et c'est encore ce qu'on pouvait espérer de mieux. La clientèle demeure toujours confiante et seul le manque d'argent l'empêche d'acheter.

Tout bien considéré nous ne pouvons qu'exhorter à la patience la clientèle spéculative. Quant à ceux qui placent leurs capitaux, l'occasion pour eux est incontestablement belle et ne se retrouvera peut-être pas de longtemps. Les valeurs de premier ordre subiront en effet dès la reprise, une plus-value certaine.

Le C.P.R. au cours de la semaine a été nerveux, irrégulier ; le cours est tombé à 263 3-4 à New-York et à 237 sur notre place, mais il s'est rapidement raffermi et en fin de semaine il était remonté à 240 3-4. Cette valeur est une de celles qui se relèveront le plus rapidement à la conclusion de la paix.

Le DOMINION IRON CORPORATION a rendu publics cette semaine les chiffres de sa production : celle des aciéries comme celle des charbonnages accuse une énorme augmentation. Avant longtemps la compagnie transformera elle-même son fer en barre en articles de consommation courante protégés par les droits de douane. Même si le gouvernement ne croit pas devoir apporter à notre système douanier les modifications qui pourtant aux yeux de tous s'imposent, l'augmentation des recettes nettes apparaîtra très sensible au bilan de l'exercice 1913-1914.

Le DOMINION TEXTILE que nous signalions à l'attention de la clientèle au cours de l'automne a pris ces jours derniers une très substantielle plus-value. Le cours en effet est monté à 85 à la suite d'achats très nombreux. L'industrie textile en notre pays est très prospère : au cours de 85 le rendement de l'action Dominion Textile est de 7,05 p.c., ce qui est très intéressant.

Le MONTREAL POWER et le SHAWINIGAN ont subi un léger recul à la suite d'une liquidation pourtant assez légère. Ce sont deux valeurs difficiles et dispendieuses à porter sur marges dans les conditions monétaires actuelles. Il est compréhensible que certains spéculateurs en prévision d'une attente encore assez longue préfèrent liquider.

Le RICHELIEU & ONTARIO bien qu'inactif s'est cependant maintenu à 117. Cette valeur traverse une période d'attente dont le terme est fixé au 19 courant, jour de l'assemblée générale des actionnaires. A première vue le bilan peut causer une déconvenue puisque les recettes ne ressortissent qu'à 9 3-4 p.c. du capital-actions de la compagnie. Cependant il convient de se rendre compte que les recettes sont calculées sur le capital global de $10,000,000. Si on en déduit la portion non versée de la dernière émission, il se trouve que les recettes ressortissent à 11 p.c. à peu près, ce qui est différent. Si l'on tient compte des conditions de température exceptionnellement mauvaises de l'an dernier, durant lequel les voyageurs et surtout les touristes n'ont pour ainsi dire pas donné, ces chiffres apparaissent au contraire comme très satisfaisants.

La Donnacona Paper Ltd

(De notre correspondant)

Québec, 10.—La compagnie Donnacona Paper Ltd., qui est à construire présentement de vastes moulins de pulpe et de papier dans le comté de Portneuf, vient d'obtenir la sanction du statut adopté à la dernière session de la Législature, l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec, M. M. McKee est autorisé à recevoir toutes significations pour et au nom de la compagnie.

Feu Mme Thomas Vien

(De notre correspondant)

Québec, 10. — L'épouse de M. Thomas Vien, avocat, née Alice Dion, est décédée subitement, à Lauzon, samedi matin. Madame Vien était une artiste distinguée très bien connue dans les cercles sociaux de Québec et de Lévis. Sa mort inatendue a causé une douloureuse surprise. Ele était âgée de 31 ans et n'était mariée que depuis un peu plus d'un an.

Encore le Théâtre Royal

Les avocats de la Ville ont notifié les Commissaires que la Ville a le droit de fermer le théâtre Royal, mais qu'il n'y a pas lieu de se prévaloir de ce droit,le théâtre étant déjà fermé.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES
Pour apprendre le métier de barbier; taux spéciaux, outils gratuits, quelques semaines pour compléter le cours; positions assurées. Ecrivez pour détails: Modern Barber College, 62 Blvd. Saint-Laurent, Montréal.

ARGENT DEMANDE
La fabrique de St-Charles de Mandeville demande à emprunter $15,000 à 3 p.c. à longs termes. S'adresser à Rév. J. A. Laquerre, curé St-Charles de Mandeville, Co. Maskinongé, Qué.

COMMIS
On demande un commis expérimenté pour la vente des merceries pour hommes. Il devra parler français et anglais. S'adresser à M. ROY, 177 rue St-Jacques.

EMPLOI DEMANDE
Un jeune homme de 23 ans demande emploi comme assistant comptable, secrétaire, ou autre emploi du même genre; possède très bien son français et passablement l'anglais, bonnes références. S'adresser: 60 Laurier Ouest. Tél. Saint-Louis 4851.

EMPLOI DEMANDE
Jeune homme, étudiant en médecine, demande emploi dans pharmacie, parle l'anglais et le français. Bonnes références. S'adresser: 60 Laurier-Ouest. Tél. St-L., 4851.

ON DEMANDE A ACHETER
Une maison de six flats. S'adresser à Camille Lalonde, 1501 rue Saint-Denis.

PHARMACIEN
Commis d'expérience demandé. S'adresser 2097 Notre-Dame-Ouest. Tél. Westmount 3997.

À LOUER

A LOUER
Trois des plus beaux flats de l'Avenue du Parc, près de Villeneuve. 1711-1713-1715. Lumière sur trois cotés, ventilation parfaite. Logements de neuf et dix pièces. S'adresser à R. Gohier & Fils, 50 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 2176, Rés. Est 964.

A LOUER
Deux étages au-dessus de la pharmacie, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine. Endroit convenable pour bureau de médecin, dentiste, etc. S'adresser à la pharmacie Lecours & Lanctôt, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine.

A LOUER
Un logement de 9 chambres, gaz, électricité, fournaise, cuves, dépense, large marquise en avant et galerie en arrière. Libre avant mai. S'adresser au major J. P. Boyer, 738 Cadieux.

CHAMBRE A LOUER
Une grande chambre 25 x 15, bien éclairée, 2 fenêtres sur le devant, bien chauffée, $12.00 par mois. S'adresser au No 70 Saint-Jacques, 3ème étage, sur les lieux à Madame Desroches.

MAISONS A LOUER
Appartements (flats) de 6 et 7 pièces, rue Waverley, près Viateur, Annexe. $25 à $35. Très beaux. Commodités. Appareils électriques. Ceux de $35 ont parquet bois dur et belle cave béton. Tél. jour à M. 6455, soir à Est 1947.

A VENDRE

A VENDRE
Carrioles de charretiers, bob-sleighs pour livraison, berlots, Sainte-Catherine, et toutes sortes de sleighs, comptant ou crédit, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Ave. Papineau.

A VENDRE
Le meilleur restaurant licencié, un coin, recettes $525 par semaine à l'année, le vendeur se retirant après fortune faite accepterait propriété en retour. Aussi plusieurs autres hôtels à vendre. S'adresser: Jean Castelli & Cie, 117 Sainte-Catherine, en face de la "Patrie".

A VENDRE BON MARCHE
Un engin gazoline, 16 forces, et toutes les machines pour faire portes, châssis, moulures, etc. Ecrire à Casier 22, "Le Devoir".

LUMIERE A GAZOLINE
A vendre. S'adresser à la Pharmacie Doray, 2241 Saint-Denis, coin Saint-Zotique. Tél. Saint-Louis 3016.

PROPRIETE A VENDRE
Grande maison à deux étages, contenant 8 appartements, cave cimentée, système de chauffage à eau chaude, et toutes les améliorations modernes. Terrain 110 x 133, face à la Rivière des Prairies, à 5 minutes des tramways. S'adresser: U. Archambault, 988 rue Stanley Park, Ahuntsic.
25-27-1-2-3-8-10

PHARMACIE A VENDRE
Pharmacie à vendre à Rigaud, pour cause de départ. Seule pharmacie dans tout le comté de Vaudreuil, $2,000. S'adresser à J. Boutin, Pharmacien, Rigaud, P. Q.

UNE AUBAINE

Je possède six terrains entre Saint-Zotique et Beaubien et je serais prêt à en disposer à un prix bien au-dessous de la valeur du marché. J'ai besoin d'argent. Léon Trépanier, Rédaction du "Devoir".

VASTE TERRAIN A VENDRE
à la Pointe aux Trembles, s'étendant de la rue Notre-Dame au fleuve. 250 pieds de front sur le fleuve et 455 pieds de la rue Notre-Dame au fleuve.
Prix, $16,000.00. Conditions faciles. S'adresser à M. P. Beauchamp, Pointe aux Trembles.

DIVERS

POELES
ACIER et fonte neufs et d'occasion, dans tous les prix, défie compétition, 25 machines à laver "Canadian" $3.40; encore 2,000 manteaux à gaz (job) à 5c., 6 pour 25c. Spécialité réparations de poêles, machines à laver, tordeuses. Je suis le seul qui répare les machines Godin. Echange les vieux poêles. D. Robillard, 1092 Saint-Laurent, près rue Napoléon. Est 619.

ARGENT A PRETER
NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Demers & Moreau, Banque Nationale, 17 Côte Place d'Armes.

GAZELIERS
1 branche, 2 branches, $1.00; trois branches, $2.00: électroliers, fixtures électriques, un grand choix de dômes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal-Est, coin Rivard. Tél. Saint-Louis 1049.

AVIS.— Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, gros et petits montants. Adressez-vous à Ths. Touzin, notaire, 76 Saint-Gabriel, Main 7051. Le soir, 947 Saint-Denis, Saint-Louis 1514.

PATENTES
PIGEON, PIGEON & DAVIS.
71½ Rue St-Jacques, Montreal. Tel.: Main 3068

DOMINION COAL CO.
LIMITED
MINEURS ET EXPEDITEURS DU CHARBON DOMINION pour VAPEUR
Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux
BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques - - - - - Montréal.
Téléphone Main 401

Cartes Professionnelles

AVOCATS
BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, West. Un
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.L.
Avocat
54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Déséry, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

NOTAIRES
BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN,notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785 .Résidence, 405 Duluth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B.
— Notaire —
62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.
Tél. Bell Main 7675
RESIDENCE - - - - - 1504 rue Saint-Denis
Tél. Saint-Louis 4755

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.L, Notaire. Argent à prêter. Succession. 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2615. Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

DENTISTES
Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

ARCHITECTES
RENE CHARBONNEAU, (diplômé de l'A.A.P.Q.). Architecte et Evaluateur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

LAFRENIERE, J. L. D., A.A.P.Q., Architecte, 271 rue Saint-Denis. Tél. Est 887. Professeur de dessin et d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur-Conseil, 28 Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS CONSEILS
Expertises, levés de Plans, Estimations et Projets
Rapports Techniques et Financiers
ADRESSE : 56 BEAVER HALL HILL
Téléphone Uptown 3808, MONTREAL

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell, Main 929. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable et auditeur. Systématiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

VICTORIA HOTEL
Québec
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, $2.00 par jour.

Leurs méfaits journaliers

Londres, 10. — Les suffragettes militantes ont fait une descente dans le quartier ouest connu sous le nom de "Club Land". Plusieurs femmes lancèrent des morceaux de plomb, de mâchefer, à travers les vitres du Carlton, du Reform Club et autres clubs politiques et sociaux dans Pall Mall.

Elle tire son épingle du jeu

La "Montreal Water and Power Company" écrit au Conseil Municipal qu'elle n'a rien eu à faire, ni par ses directeurs, ni par ses employés, à la demande que font les assureurs d'une enquête sur l'administration du service des eaux.

LETTRE D'OTTAWA

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

quel, il affermira davantage la main-mise du *cartell* du transport sur les voies maritimes et la navigation intérieure du Canada, *cartell* grâce auquel, paraît-il, les expéditeurs de céréales de l'Ouest ont payé, l'an dernier, de six à huit sous de plus, par boisseau de grain transporté de Winnipeg à Liverpool, que par le passé. M. Sharpe, un conservateur croit voir dans l'attitude de l'opposition à cette mesure d'initiative privée, une hostilité due à des rancunes politiques à l'égard de M. Forget. "Vous n'étiez pas aussi scrupuleux, MM. les libéraux, dit-il, quand, sans l'ombre de raison, vous permettiez à vos amis de la *Ottawa Electric Company* et de la *Ottawa Gaz Company* de faire ce que vous voulez refuser aujourd'hui à une compagnie autrement plus puissante et plus intéressée au développement du pays." C'est aussi l'avis de M. Bennett, de Calgary; et il parle une bonne demi-heure pour approuver l'augmentation du capital-actions. Il insinue, sans en avoir l'air, que M. Turriff n'a pas toujours été aussi sévère, pour des compagnies intéressées jadis à l'exploitation forestière dans l'Ouest, qu'il l'est aujourd'hui pour la *R. & O.*

M. Oliver voudrait savoir à quoi vont servir les nouveaux cinq millions; M. Middlebro rétorque, avec plus ou moins d'à-propos que, quand les directeurs de la *R. & O.* étaient libéraux, le ministère Laurier, en 1899 et en 1910, sanctionna, les yeux fermés, deux demandes d'augmentation de capital-actions de cette compagnie; mais aujourd'hui que la compagnie a des directeurs conservateurs, le parti libéral lui fait grise mine. MM. Emmerson, Turriff, Mackenzie, Carvell et d'autres oppositionnistes entraînés aux manoeuvres de chevau-légers se défendent solennellement d'en avoir à M. Forget pour des fins politiques ou autres; ils affirment même en leur âme et conscience, n'avoir d'autre but que de protéger l'intérêt public.

M. Borden intervient. Il déclare que, sans doute, il serait excellent que l'Etat exerçât une plus grande surveillance sur les compagnies d'utilité publique; le sujet a besoin d'être étudié à fond, admet-il. Mais je ne vois pas pourquoi nous commencerions, avant de l'étudier, par imposer à la R. & O. des conditions que nous n'avons jamais imposées à d'autres", ajoute-t-il en guise de conclusion.

* * *

M. Lespérance, le parrain du bill, et M. Forget, le directeur et président de la R. & O. sont restés cois jusque-là. Mais, vers les neuf heures, M. Forget, brièvement, s'explique ainsi: "Nous avons besoin de ces cinq millions pour de nouveaux travaux à faire, d'ici à trois ans: ainsi, nous sommes à construire, ou nous devons construire une tête de ligne à Port-Arthur, un navire d'un prix de revient probable de $750,000; à àPort-Arthur, un navire d'un prix de revient probable de $750,000; à Toronto, nous devrons outiller un meilleur système de charbonnage, pour nos paquebots, coût certain, un quart de million. Il nous faut un nouveau bateau sur la ligne Québec-Montréal, et des travaux à Québec, un million encore de dépensse. Ajoutez le prix de reveint d'un autre vapeur, ligne Montréal-Chicoutimi, un demi-million quelques prêts à des compagnies filiales qui ont besoin d'argent pour améliorer leurs services et vous verrez que nous aurons tôt fait de placer ces cinq millions de capital-actions à bon escient."

M. Carvell a inscrit tous ces chiffres en marge du projet de loi. Mais ils ne le satisfont pas. Il questionne, interroge, soulève toutes sortes d'incidents; MM. Oliver et Turriff viennent à la rescousse et le débat se poursuit, où l'on ressasse les arguments déjà développés dix fois depuis trois heures de l'après-midi. Puis, soudain, tout prend fin: M. Oliver vient de dénoncer encore les *cartells* et parle d'un *trust* des compagnies de transport, *trust* en voie de formation, dit-il. "Quelles compagnies veut absorber la *Richelieu et Ontario?*" demande M. Rodolphe Lemieux. — "Aucune", répond M. Forget. Et c'est la fin ,au moins pour aujourd'hui. La Chambre adopte le bill en deuxième lecture, puis l'étude en comité général et en remet la troisième lecture à demain. Cette fois-là, des députés, s'il faut en croire les apparences, reviendront à la charge et proposeront d'amender cette mesure. C'est du moins ce qu'ils ont laissé entendre ce soir.

Le reste du jour, calme plat.

* * *

Nous n'aurons pas d'élections. C'est entendu. Des députés oppositionnistes le disent ce soir. Et tout le monde le croit, aux Communes. Les deux partis en sont venus d'un commun accord à cette décision. Nous aurons encore des discours sur la question navale. Mais M. Laurier et ses amis suivront le conseil que leur donnait le *Herald* de Montréal, il y a quelques semaines, quand il leur disait: "Discutez la politique de M. Borden; étudiez-la; mais laissez-lui la responsabilité de ce programme et ne le poussez pas à des élections. C'est lui qui gouverne, c'est lui qui sera responsable de sa politique."

Et voilà pourquoi le parti libéral, aujourd'hui, a décidé de se laver les mains de toute l'affaire, comme le fit autrefois certain procurateur de Judée.

Georges PELLETIER.

L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

L'assemblée annuelle de cette institution a eu lieu hier.---Mgr l'Archevêque y assiste.---Le résultat financier est satisfaisant.---Les autorités de l'hopital annoncent la construction d'une aile nouvelle

La réunion annuelle de comité exécutif de l'hôpital Sainte-Justine a eu lieu, hier après-midi, à l'hôpital Sainte-Justine, rue Delorimier Mgr l'Archevêque présidait.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué les docteurs Sévérin Lachapelle, S. Boucher, R. Masson, Z. Rhéaume, J. E. Bourgoin, Paul Ostigny, Ben. Bourgeois, R. Falardeau, J. A. H. Forgues, A. Corsin, Eug. Gagnon, C. S. Bohemier ; Mmes J. B. Bérubé, A. Cerminera, E. Papineau, C. Parent, A. Larocque, Naud, E. Girardot, E. Ostigny, E. Goyer, Rivet, D. Tremblay Lamontagne, Nadeau, N. Beaudin et Lady Lacoste ; Mlles Gérin-Lajoie, C. Benoit, A. Létendal, Chs. Benoit, W. Grondines, A. Baillargeon, G.H. Prince, A. Goyer.

En 1912, l'hôpital Sainte-Justine a reçu 454 malades qui y ont séjourné en tout 7960 jours. Les médecins ont fait 426 opérations et donné gratuitement, 4951 consultations.

A la Goutte de Lait, 112 malades ont été traités. On y a distribué 5652 paniers de lait, de huit bouteilles, soit en tout 51,273 biberons ou encore 12873 chopines de lait.

Ces chiffres sont tirés du rapport du docteur Raoul Masson.

Voici au complet le rapport de la trésorière.

RAPPORT DE LA TRESORIERE

Du 31 Décembre 1911 au 31 Déc. 1912

RECETTES

Ville de Montréal	$2,000.00
Gouvernement Provincial	500.00
Fédération Saint-Jean-Baptiste (Tag Day)	900.00
Pension des malades, privés et demi-privés	2,005.70
Dispensaire : Pharmacie et salle d'Opération	517.02
Souscriptions annuelles	1,283.65
Fêtes du Comité des Enfants	60.85
Annonces du Rapport	172.00
Intérêt sur Dépôt	210.34
Divers	104.47
	$7,754.03
Souscriptions spéciales Re Construction 1912	4,853.30
En réserve, pour construction 1911	4,700.00
En caisse au 31 décembre 1911	598.67
	$17,906.00

DEPENSES

Provisions (viandes, épiceries, etc)	$1,552.54
Lait	476.80
Salaires	1,000.31
Indemnité des Religieuses	420.00
Dispensaire : Pharmacie et salle d'opération	894.09
Loyer de l'Hôpital	720.00
Chauffage et éclairage	357.74
Buanderie	325.01
Ameublement et réparations	204.97
Impressions, papeteries et timbres	251.86
Lingerie	210.10
Intérêt sur legs et hypothèques	74.95
Téléphone	56.47
Chapelle	48.13
Taxe d'eau	34.92
Divers	79.84
	$6,707.73
Montant payé sur terrain rue Saint-Denis	$9,600.00
En caisse au 31 décembre 1912	1,598.27
	$17,906.00

J. A. FRIGON,
Auditeur.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE DE MONTREAL

Bilan au 31 Décembre 1912

ACTIF

Propriété rue Saint-Denis	$16,200.00
Lots rue Saint-Dominique	7,488.00
Débiteurs, ventes de lots (Dû le 1-5-13.)	7,488.00
En Caisse	1,598.27
	$32,774.27

PASSIF

Hypothèque, propriété rue Saint-Denis	$6,600.00
Créanciers (C-s de Décembre)	376.83
	$6,976.83
Surplus	$25,797.44

J. A. FRIGON.

Après la présentation d'un intéressant rapport sur la lingerie de l'hôpital Sainte-Justine, on discuta la construction du nouvel hôpital Sainte-Justine. On commencera dès le dégel la construction d'une aile du grand hôpital dont les plans ont été tracés l'an dernier et qui s'élèvera dans le nord de la ville. La construction de cette première aile coûtera $70,000.

Un concert dans un temple

Les salles de concerts sont sujettes à une taxe de $500 et le fait qu'on se servirait d'une église pour donner une audition ne soustrairait pas les propriétaires du local à l'effet du règlement. M. Frank Veitch a annoncé un concert de Mme Clara Butt au temple méthodiste St. James. L'annonce a poussé les propriétaires des salles sujettes à la taxe à demander si la loi s'appliquait à ce temple. Me Laurendeau répond dans l'affirmative.

Vol audacieux au Grand-Tronc

TROIS JEUNES HOMMES S'EMPARENT DE CHEQUES DE PAYE AU MONTANT DE $1,800. — ON LES ARRETE AU MOMENT OU ILS ALLAIENT DECAMPER.

James Wallace, Collin Groves et Trefflé Gendron, trois apprentis employés aux ateliers du Grand-Tronc, à la Pointe Saint-Charles, ont commis hier matin, un vol d'une audace inouïe.

Ils se sont approprié, à eux trois, une somme d'à-peu près dix-huit cents piastres. Voici comment les choses se passèrent.

Les employés de la compagnie venaient de recevoir leurs salaires mensuels sous forme de chèques payables aux porteurs. Ces chèques, les employés les changent à la caisse. Seulement, comme cela prend du temps, quelques uns des hommes ont l'habitude de confier leurs chèques aux jeunes apprentis qui vont les changer à la banque voisine. Wallace, Groves et Gendron qui n'étaient à la compagnie que depuis trois semaines, furent donc priés de rendre ce service à quelques-uns de leurs aînés, qui devaient d'ailleurs les récompenser. Ils prirent les chèques, mais ne revinrent plus avec l'argent. On téléphona à la Banque d'Epargne, angle des rues Condé et Centre. Le gérant répondit que les chèques avaient été escomptés. On prévint alors le chef Charpentier, du bureau des détectives et on lui raconta ce qui s'était passé. Aussitôt M. Charpentier ordonna aux détectives McCann, Lajoie, O'Donnell, Sloane, Charbonneau, Giguère et McLaughlin de surveiller toutes les gares de chemin de fer.

Vers trois heures, le détective McCann voyait arriver, dans les pas perdus de la gare Windsor, trois jeunes gens, valise à la main, entièrement vêtus de neuf.

Le détective mit Wallace, Groves et Gendron en état d'arrestation; ils ne firent aucune difficulté pour suivre le détective et furent conduits en voiture aux bureaux de la Sûreté.

Le sous-chef Charpentier demanda aux trois jeunes gens de restituer l'argent qu'ils avaient soustrait le matin à leurs camarades et le premier à s'exécuter fut James Wallace: il avait sur lui $571.29 en billets de 1, 2, 5 et 10 piastres, plus de la menue monnaie, une montre en or avec chaîne, payée $23.50, des comptes payés chez M. Vincent Plante, rue Craig, pour fourniture diverses, s'élevant à $57.50, trois billets de passage pour Ottawa.

Le deuxième, Collin Groves, avait sur lui $697.46, des comptes payés chez Vincent Plante, pour fournitures diverses, s'élevant à $32.25, plus une bague avec diamant payée $20.00.

Le troisième, Trefflé Gendron, avait sur lui $538.45, plus une bague semblable à celle de Groves et payée aussi $20.00.

La somme retrouvée sur les trois jeunes gens est de $1,807.20.

Après avoir repris les vêtements de travail qui se trouvaient dans les valises, les trois jeunes gens furent écroués dans les cellules.

Nombreux étaient les ouvriers qui assistaient à la restitution de l'argent, et des articles achetés par les trois jeunes gens; malgré leur grand désir de rentrer en possession de leur salaire, enlevé si brutalement, les laissant dans le plus pressant besoin, ils durent se retirer, le bureau des détectives ne pouvant leur rendre de suite l'argent si durement gagné.

Les principales victimes du vol sont James Doherty, $115; James Ashworth, $70.25; J. H. Kell, $41; John Ostrout, $52.51 ; William Duncan, $54.52; Steves Papps, $33.75; Ted Taylor, $46.60; Ernest Payne, $53.75; et W. J. Murdock, $59.41.

Les trois jeunes voleurs ont comparu ce matin en Cour de police.

Une échauffourée mortelle au Japon hier

SIX PERSONNES ONT ETE TUEES ET PLUSIEURS AUTRES BLESSEES SERIEUSEMENT DANS UNE EMEUTE. — LA FOULE DEMANDE LA DEMISSION DU CABINET KATSURA.

Tokio, 10. — Six personnes ont été tuées et soixante-cinq sérieusement blessées, au cours d'une émeute politique, en cette ville, aujourd'hui.

Le premier ministre du Japon, le prince Katsura, a été attaqué par le peuple, qui a demandé sa démission.

La foule a attaqué les bureaux des journaux bureaucratiques et a menacé la demeure des ministres.

Plusieurs tramways et édifices particuliers ont été incendiés.

Des détachements de soldats font la patrouille dans les rues. Chaque bureau de journal est protégé par une garde de cinquante soldats.

Le ministre de la maison impériale a annoncé que la loi martiale serait proclamée, si de nouvelles tentatives incendiaires étaient faites.

Une grande assemblée a été tenue cet après-midi, dans le parc Ibanya, situé au centre de la ville. C'est de là que la populace se porta à l'attaque de la résidence du prince Katsura .La police s'interposa et dut charger la foule pour la disperser. Celle-ci se réunit de nouveau devant les bureaux du journal "Kokumin Shimbun", avec l'intention d'y mettre le feu. Survint la police et une bataille désespérée s'engagea, au cours de laquelle deux autres personnes furent tuées et plusieurs sérieusement blessées.

On exerce une forte pression sur le cabinet pour qu'il démissionne.

La marquis Saronji, ancien premier ministre, a démissionné comme président du parti constitutionnel, par déférence pour le désir exprimé par l'empereur qui ne veut pas qu'on fasse d'opposition au premier ministre Katsura. Cependant le parti constitutionnel a résolu, ce matin, de combattre le gouvernement jusqu'à la fin.

La foule s'est émue parce que le prince Katsura avait sollicité l'empereur pour vaincre l'opposition du marquis Saronji.

L'entrée de la pulpe et du papier aux Etats-Unis

Québec, 10. — On croit que la décision du président Taft, des Etats-Unis, de maintenir le droit imposé sur l'entrée aux Etats-Unis de la pulpe et du papier canadiens donnera lieu à un "test case" devant les tribunaux américains. Le dernier arrêt ministériel du cabinet provincial est identique, assure-t-on, à celui de la Colombie Anglaise, et les intéressés allègueront le précédent créé par l'admission en franchise du papier de la Colombie pour porter la question devant les cours américaines.

A huit jours les rapports

AVEC LE CONSENTEMENT DES COMMISSAIRES, LE CONSEIL REMET A LA PROCHAINE SEANCE LES RAPPORTS SUR LES TRAVAUX PERMANENTS DE CETTE ANNEE.

Les commissaires ont soumis au conseil hier quatre rapports sur les travaux à faire pendant la saison. La somme totale mentionnée dans ces rapports est de $3,572,033, ainsi répartie: $1,716,118, pour les pavages permanents, $1,280,000 pour les trottoirs et $527,550 pour la canalisation du service des eaux. D'un commun accord entre les commissaires et le conseil, il a été décidé de renvoyer les rapports à la prochaine séance, les échevins Ward et Blumenthal se prononçant seuls pour l'adoption immédiate.

Mais avant d'en arriver là, il y eut une longue discussion dont le but était de prouver aux commissaires, déjà convaincus pourtant, que le conseil tenait à examiner à fond les rapports avant de les voter. Le commissaire Lachapelle déclara en effet que c'était aux échevins à régler cette question entre eux, le bureau ne voyant aucune objection à un retard de huit jours.

L'échevin Ward avait proposé d'adopter les rapports tout de suite, mais il n'eût avec lui que le représentant de Saint-Louis, tout le reste du conseil se déclarant pour la remise à huitaine.

L'échevin L. A. Lapointe analysa le rapport et demanda aux commissaires s'ils s'étaient conformés à la loi en décidant par résolution de faire les pavages, le rapport ne parlant que de leur intention de le faire. Il fit aussi remarquer que le rapport dit que la part de la ville sera payée à même de fonds d'emprunt et non à même le fond de roulement. A ces objections, le maire répondit qu'on avait étudié ces deux points et qu'on avait agi sur le conseil de l'avocat en chef. L'échevin Emard ajouta que les commissaires ne pouvaient décider formellement de faire des pavages qu'une fois l'argent voté, et que s'ils avaient agi comme le veut l'échevin Lapointe, leur rapport aurait été illégal, puisqu'ils auraient engagé le crédit de la ville avant d'avoir obtenu l'argent.

Échos télégraphiques de France

CHEZ LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Paris, 11. — Le ministre de la guerre recevra demain les officiers supérieurs de l'armée actuellement à Paris.

COMMANDANT DU "JULES-MICHELET".

Paris, 11. — Le capitaine Marliave a été nommé commandant du croiseur "Jules-Michelet".

LA LIMITATION ANGLO-ALLEMANDE.

Paris, 11. — Le sénateur Chautemps déclare que la limitation navale anglo-allemande est favorable à la paix.

POURSUITES CONTRE "L'ANARCHIE"

Paris, 11. — Des poursuites ont été décidées contre le journal quotidien "L'Anarchie" pour diffamation et menaces de mort au jury qui doit statuer sur le sort des membres de la bande Bonnot.

UN LIVRE DE DU PATY DU CLAM

Paris, 11. — Le bruit court que le lieutenant-colonel du Paty de Clam va publier un livre sur l'affaire Dreyfus.

SUCCES D'UN AEROSTAT RUSSE

Paris, 11. — Un ballon dirigeable construit pour la Russie a évolué aujourd'hui de la façon la plus satisfaisante.

COLLISION DE TRAMWAYS

Paris, 11. — Une collision de tramways s'est produite sur le boulevard Magenta. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées.

LA ROUGEOLE.

Agen, 11. — La rougeole sévit dans la garnison. On rapporte deux décès. Des mesures énergiques ont été prises.

MENINGITE DANS UNE GARNISON.

Soissons, 11. — Plusieurs cas de méningite se sont déclarés dans la garnison. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de décès.

GREVE MARITIME.

Marseille, 11. — Les officiers de la marine marchande, actuellement en grève, ont accepté l'arbitrage du préfet.

Wilson et Castro

LE PRESIDENT ELU DES ETATS-UNIS, REFUSE DE RECEVOIR L'EX-PRESIDENT VENEZUELIEN.

Trenton, N. J., 11. — Le président élu Wilson a refusé d'accorder une audience à l'ancien président Castro, du Vénézuéla. Castro avait demandé à M. Wilson de le recevoir demain, au palais exécutif. Le président n'a pas voulu donner les raisons qui motivent son refus.

Une déclaration de M. Genest

Ottawa, 11.—"Il est possible qu'avant longtemps nous assisterons à une faillite si la ville ne donne pas raison à nos requêtes concernant un partage égal dans les taxes sur les institutions publiques", a dit hier M. Genest, président du bureau de direction des écoles séparées.

Un comité, se composant des principaux membres du bureau de direction se présentera ce soir, devant le bureau de contrôle pour expliquer la situation scolaire actuelle.

Le feu dans une école

Halifax, 10. — Le feu s'est déclaré dans l'institution de la ville d'Halifax pour les aveugles. Il y a eu panique pendant quelque temps, mais tous les pensionnaires ont été sauvés. Une partie de l'édifice a été brûlée.

Les pertes dépassent $5,000.

DANS LE Monde Ouvrier

12

LA QUESTION ECONOMIQUE.

Au cours d'une grande assemblée ouvrière, qui a eu lieu, hier soir, dans la salle du Gymnase Ouvrier, au boulevard Saint-Denis, l'importante question des sociétés coopératives ouvrières a été longuement agitée.

L'un des membres les plus influents de l'union des travailleurs sur cuivre, M. H. B. Fonvieille a savamment exposé la situation: "Deux moyens, seulement, a-t-il dit, sont offerts aux travailleurs, pour améliorer leur sort et celui de leur famille, sur le terrain économique: faire augmenter le salaire, ou pratiquer une stricte économie".

Le premier moyen, c'est-à-dire faire augmenter le salaire, n'est pas toujours d'une très grande facilité pratique, a ajouté l'orateur. L'expérience prouve que c'est à force de lutte continuelle, et parfois, par la grève que l'on parvient à faire relever les salaires. Or la grève, c'est la guerre: il faut l'éviter à tout prix.

Le second moyen, d'améliorer les situations, c'est l'économie. Mais ici, le problème se complique. Economiser? Et comment? Et sur quoi? Beaucoup d'ouvriers, pères de nombreuses familles se le demandent. Ets-ce sur la nourriture? Est-ce sur les habits? Eest-ce sur le train général de la maison, sur le loyer, sur l'instruction des enfants? Non, déclare l'orateur. Il y a un autre moyen d'économiser, sans se priver, et qui est à la portée de tout le monde: c'est d'acheter, moins cher, les choses nécessaires à l'existence; c'est de recourir à la coopérative.

L'orateur a fait un rapide historique des bienfaits de la coopération ouvrière dans les pays d'Europe, notamment à Messine, en Sicile, où de pauvres ouvriers, avec leurs deniers péniblement économiser ont fondé une banque. Aujourd'hui, cette banque est puissante: elle possède des lignes de chemins de fer, et de bateaux à vapeur, qui rapportent aux ouvriers économes, de beaux et légitimes bénéfices.

Passant à la pratique, M. Fonvieille a expliqué que parmi les sociétés coopératives de consommation, que peuvent fonder, immédiatement, les ouvriers de Montréal, il y a la société coopérative de consommation du charbon. Il a établi, chiffres en mains, quel énorme bénéfice l'ouvrier consommateur retirerait d'une telle société. Voici ces chiffres: La tonne de charbon, anthracite, prise à la mine, coûte $3, le transport par chemins de fer, de la mine à Montréal, $2 par tonne; frais de manutention, et transport jusque dans le hangar du consommateur: $1.00 par tonne, total: $6 la tonne. Or, cette année, le charbon s'est vendu à raison de $12 la tonne. C'est donc 100 pour 100 que l'intermédiaire retire en bénéfices du consommateur. En s'associant, c'est-à-dire en formant une société de coopération qui supprimerait l'intermédiaire, l'ouvrier ferait donc un bénéfices de 100 pour cent, sur son charbon seulement.

Un mouvement sérieux, en vue de former des sociétés coopératives, se dessine actuellement parmi les ouvriers.

POUR UNE BONNE OEUVRE.

Dans le but de travailler au bénéfice de sa caisse de secours aux malades et aux blessés, l'union des charpentiers-menuisiers No. 134, a décidé d'organiser une soirée de "euchre". Cette soirée aura lieu, le mardi, 4 mars prochain, dans la grande salle de l'Auditorium, rue Berthelet, coin Bleury.

Un comité spécial d'organisation est, dès aujourd'hui, à l'oeuvre, et travaille à faire de cette soirée le plus brillant succès possible. Déjà, de nombreux prix ont été recueillis.

Ce comité se compose de MM. Raphael Saint-Maurice, président; A. Lamarche, secrétaire; E. Teasdale, trésorier; Pierre Lefèvre, et J. Albert, membres du comité de réception.

AVIS AUX UNIONS.

L'avis officiel suivant a été adressé à toutes les unions ouvrières qui sont affiliées à la Fédération Américaine du Travail, aux Etats-Unis et en Canada.

Le bureau exécutif de la Fédération Américaine du Travail fait savoir que des arrangements ont été récemment conclus, avec une compagnie d'assurance-garantie, de la plus haute honorabilité. Cette compagnie assure à des frais minimes, et sans aucun trouble, les officiers et membres des unions qui sont chargés des finances. Les unions ont priées d'apporter leur attention sur ce point important et délicat. Pour toutes informations, s'adresser à Frank Morrisson, secrétaire, Fédération Américaine du Travail, 801-809, G. Street, Washington, D. C.

CONDOLEANCES.

L'union des barbiers, au cours de sa dernière assemblée, au monument National, a adopté, unanimement une résolution de condoléances, à l'occasion de la mort du regretté Charles Binder, membre et ancien vice-président de cette union, décédé le 14 janvier dernier.

Il a été résolu que copie de cette résolution soit communiqué, au journal le "Devoir", pour publication.

Z. DI MURO.
Secrétaire.

REUNIONS POUR CE SOIR, 2me MARDI DU MOIS:

AU TEMPLE DU TRAVAIL.
Union des plombiers.
Union des ferblantiers-couvreurs.
Union des maçons.

A LA SALLE ST-JOSEPH.
Union des machinistes.

A LA SALLE DIONNE.
Union des forgerons.
Conseil conjoint des cordonniers.

A LA SALLE GARIEPY.
Union des Secours Mutuels des employés civiques.

Spécial pour paquebot

A l'occasion du départ du S.M.R. Corsican de St-Jean, N.B., vendredi, le 14 février, un train spécial comprenant char à bagages, wagon de première classe, wagons-buffets et wagons-lits modèles partira de Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.15 p.m. jeudi, le 13 février et se rendea directement aux abords du paquebot à St-Jean ouest, N.B. r.

Le despotisme militaire en Italie

Rome, 11. — Les socialistes et les membres de plusieurs autres partis progressifs de l'Italie actuelle appellent l'attention publique sur la conduite tyrannique que tiennent aujourd'hui les compagnies militaires à travers les villages de la péninsule.

Je vous donne la Médecine, Vous donnez un peu de Temps

Quelques jours seront suffisants, pour prouver que vous êtes curable

Quelques minutes de votre temps durant quelques jours, et je vous démontrerai sans qu'il ne vous en coûte rien, que j'ai une médecine qui chasse de l'organisme le poison de l'Acide Urique et de cette façon guérit les maladies des reins et de la vessie, et le rhumatisme. Je ne vous demande pas d'en croire ma parole, mais désire tout simplement que vous me laissiez vous envoyer un peu de cette médecine pour que vous puissiez l'employer personnellement.

J'essaye de convaincre la multitude de gens souffrant de ces maladies, que je suis en possession de quelque chose bien meilleur que la combinaison ordinaire de remèdes, traitements et autres choses semblables, et la seule façon de le prouver est en faisant la dépense de composer la médecine et en l'envoyant gratuitement. Je suis heureux de faire ainsi pour tout malade qui veut bien prendre la peine et le temps de m'écrire. Comprenez bien, que je ne vous enverrai pas un soi-disant "Echantillon, preuve ou Traitement d'essai" ni ne vous enverrai un paquet de médecine en vous disant que vous pouvez en employer une partie et payer pour le reste; non, je vous enverrai franco une provision gratuite de remèdes et vous n'aurez pas à payer pour ce cadeau, ni ne contracterez aucune obligation.

Tout ce que je désire savoir, est si vous souffrez d'une des maladies pour lesquelles ma médecine a été établie, car elle ne guérit pas toutes les maladies, mais seulement les maladies des reins, de la vessie et le rhumatisme, dont je vous indique ci-contre les symptômes principaux. Si vous remarquez un seul ou plusieurs de ces symptômes, vous avez besoin de cette médecine et je serai heureux de vous en envoyer un peu, si vous voulez bien m'indiquer les numéros des symptômes que vous ressentez ainsi que votre âge, votre nom et votre adresse. Envoyez votre lettre, au Dr. T. Frank Lynott, 1062 Franklin Bldg., Toronto, Ont. Vous ne me promettez rien, ni n'avez rien à me payer en échange. Tout ce que je demande, afin qu'il ne se produise aucune erreur, est de recevoir les numéros de vos symptômes ou une description de votre cas écrite comme vous l'entendrez et de vous voir employer la médecine suivant les instructions que je vous enverrai. C'est là ma façon de faire de la publicité pour ma médecine, afin qu'elle devienne universellement connue.

Quand vous aurez employé ma médecine, vous reconnaîtrez qu'elle dissout et chasse de l'organisme le poison de l'acide urique. Elle règle l'action des reins afin qu'ils travaillent en harmonie avec la vessie. Elle renforce la vessie afin que les désirs d'uriner trop fréquents et les autres désordres urinaires disparaissent. Elle arrête immédiatement les peines et douleurs rhumatismales. Elle dissout les cristaux de l'acide urique de telle façon que le dos et les muscles ne vous font plus souffrir et que les articulations déformées se redressent rapidement. Elle reconstitue les nerfs et le sang de telle sorte que vous vous sentez bientôt en meilleure santé et plus vigoureux, mangez et dormez mieux et possédez ainsi de l'énergie pour toute la journée. Elle accomplit tout cela et ne contient cependant rien de dangereux et est absolument garantie selon la loi.

DR. T. FRANK LYNOTT
qui envoie sa médecine gratuitement à n'importe qui

Tout individu souffrant de ces maladies redoutables et dangereuses, peut certainement dépenser quotidiennement quelques minutes durant une période de quelques jours pour se donner la satisfaction de se démontrer s'il est curable. Principalement si vous considérez qu'il n'y a aucune dépense à faire pour cela et que je vous donne volontiers, mon temps et ma médecine. Tout malade intelligent désire savoir si telle médecine peut LE ou LA guérir et vous avez à présent, ici, l'occasion de le savoir, sans dépense, obligation ou perte de temps sérieuse. CES QUELQUES JOURS peuvent être l'époque marquante de votre vie.

Tous ceux qui sont suffisamment intéressés pour m'écrire pour la médecine gratuite, recevront également un exemplaire de mon grand livre médical illustré qui décrit entièrement ces maladies. C'est le livre de ce genre, le plus complet qui ait jamais été écrit pour distribution gratuite, et une nouvelle édition en est actuellement sous presse. Je vous écrirai aussi une lettre de diagnostiques et d'avis médicaux qui devrait vous être de grande assistance, mais afin de pouvoir faire cela, je dois savoir si vous avez besoin de la médecine. Ecrivez-moi les numéros des symptômes qui vous tourmentent ainsi que votre âge et je tiendrai promptement mes promesses. Témoignez d'une inclination à être guéri et vous le serez.

VOICI LES SYMPTOMES

1. Douleur dans le dos.
2. Désir trop fréquent d'uriner.
3. Brûlures ou obstruction de l'urine.
4. Douleur ou sensibilité dans la vessie.
5. Douleur de la prostate.
6. Douleur ou gaz dans l'estomac.
7. Débilité générale, faiblesse, étourdissement.
8. Douleur ou sensibilité sous les côtes droites.
9. Enflure sur quelque partie du corps.
10. Constipation ou trouble du foie.
11. Palpitation ou douleur sous le coeur.
12. Douleur dans la hanche.
13. Douleur dans le cou ou la tête.
14. Douleur ou sensibilité dans les reins.
15. Douleur ou enflure des articulations.
16. Douleur ou enflure des muscles.
17. Douleur ou sensibilité des nerfs.
18. Rhumatisme aigu ou chronique.

NID METALLIQUE MAGICIEN

Pour empêcher les poules de manger les oéufs.

Nid metallique "Magicien".

Grands avantages pour les Eleveurs de Volailles.

1o.—Ce nid étant en métal, l'humidité et la vermine du poulailler ne peuvent l'affecter.
2o.—N'ayant aucune ouverture au milieu, la poule n'hésite pas à s'y mettre.
3o.—La poule aime ce nid, parce qu'il est confortable et se réchauffe immédiatement.

LE NID MERVEILLEUX DU SIECLE

Pour plus amples informations s'adresser à

L. J. A. SURVEYER
QUINCAILLIER.
52 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL.

VOULEZ-VOUS VOUS BATIR ET LAISSER UN HERITAGE A VOS ENFANTS ?

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT POUR AVOIR DROIT A UN EMPRUNT DE $1,000 REMBOURSABLE $5.00 PAR MOIS PENDANT 20 ANS. — DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS.

La Caisse Hypothécaire Limitée

Phone Main 2175 CHAMBRE 307, 103 ST-FR.-XAVIER

LE TRAITEMENT DU

Dr John M. Mackay

pour la guérison de L'ALCOOLISME

Hautement recommandé par le Clergé et adopté par le Gouvernement de la Province de Québec depuis 8 ans. Correspondances sollicitées des Messieurs du Clergé et des personnes intéressées. La Médecine Spécifique du Dr Mackay est une cure immédiate et sûre. Ecrivez pour pamphlet de renseignements.

S'ADRESSER:—

THE LEEMING MILES CO. LIMITED.

4 BOULEVARD SAINT-LAURENT, - - - - - - - - - MONTREAL.

Appartements à Louer

AU ROBERVAL

175 Berri, entre Dorchester et Sainte-Catherine.

Il reste encore à louer quelques apartements dans cette magnifique propriété. Logements des plus confortables, eau chaude à l'année, fixtures électriques, service de concierge, logements bien éclairés. $35, $38, $40 et $45. Pour renseignements supplémentaires s'adresser au concierge sur les lieux. E. A. OUIMET, Prop., 97 Saint-Jacques.

Le merger en appelle

(De notre correspondant)

Québec, 10. — La Quebec Railway Light, Heat & Power Co. va porter en appel la décision de la Cour Supérieure par laquelle elle a été condamnée à payer à M. O. Lamontagne, $2,000 de dommages comme compensation pour la mort de son fils qui a été tué, en juin dernier, dans un accident de tramway.

LA VIE SPORTIVE

UN SUCCES POUR LA LIGUE DE LA CITE

Nos semi-professionnels ont débuté à l'Arena hier soir. — Les Stars, Garnets et Hochelaga remportèrent les honneurs de la soirée

Devant une assistance de près de 2,500 personnes, les clubs de la ligue de hockey de la Cité ont joué leurs parties pour la première fois à l'Arena hier soir. Les Stars, Garnets et Hochelaga remportèrent les honneurs de la soirée, en triomphant des Shamrocks, Champêtre et Saint-Jacques. Ces parties étaient arbitrées par Harry Hyland, du Wanderer, et Cooper Smeaton, du club Westmount. Ces deux officiers donnèrent pleine et entière satisfaction aux intéressés. Les Stars se sont enfin débarrassés de la vilaine guigne qui s'était acharnée à eux depuis quelque temps et ont défait le Shamrock par un score de 2 à 1. Le premier point fut compté après quatorze minutes de lutte ardue. Norton mettait un autre point au crédit de son club, quatre minutes plus tard, après avoir reçu la rondelle de Colligan.

Au début du deuxième mi-temps, Mulcair compta le premier et l'unique point des Shamrocks sur un tiré de côté. Le jeu fut rapide du commencement à la fin et les gardiens des buts firent un travail de géant.

Les champions Garnets causèrent une surprise fort désagréable au Champêtre dans la seconde joute au programme. L'équipe irlandaise triompha des hommes de M. Tétrault par 4 à 1. Le Champêtre fut le premier à compter, mais quelques minutes avant l'expiration de la première période, Kirlin, après une course d'un bout à l'autre de la glace, égalisa les chances et les deux équipes quittèrent la glace avec un score de 1 à 1.

Les deux clubs revinrent sur la glace bien déterminés à vaincre et le jeu commença avec une vitesse extraordinaire. Les Garnets, par l'entremise de Turner, prirent les devants et les frères O'Grady imitèrent Turner en comptant tour à tour. Les Champêtres firent de grands efforts pour reprendre le terrain perdu mais la défense irlandaise se montra infranchissable et le gong vint annoncer la victoire des Garnets.

La surprise de la soirée fut certainement offerte dans la joute finale alors que le Saint-Jacques fut déclassé par les "gens du bout". Cette partie fut très contestée dans le premier engagement, mais les Hochelaga se montrèrent supérieurs dans la manche finale, et sortirent victorieux par un score de 9 à 2.

Voici les résultats détaillés des joutes d'hier soir :

1ère PARTIE

Stars (2)		Shamrocks (1)
Peters	Buts	Mulcair F
Norton	Points	McMullen
Kelly	Couverts	Hill
Colligan	Avants	Sauvé
Degray	"	Johnson
Bell	"	Mulcair J
Fennell	"	McKeown

Juges des buts — R. Taylor et W. Hanley.

Chronométreurs — E. Quinn et F. Mahovey.

Pénitencier — L. Provost.

Arbitres — Harry Hyland et Cooper Sweaton.

SOMMAIRE

1ière Période :

1. Stars — Colligan 14.30
2. Stars — Norton 4.00

2ième Période :

3. Shamrocks — Mulcair . . . 2.00

Punitions : 1ère période—Fennell, 3 minutes ; Sauvé 3 min. 2e période.

2ième PARTIE

Garnets (4)		Champêtre (1)
Brown	Buts	Giroux
Kirlin	Points	Racette
Johnston	Couverts	Bréard
Kane	Avants	Poyer
Turner	"	Leduc
L. O'Grady	"	Guy
G. O'Grady	"	Leveillée

Juges des buts — Thompson et Paré.

Pénitencier — L. Provost.

Chronométreurs — Bennett et Lacoste.

Arbitres — Cooper Sweaton et Harry Hyland.

SOMMAIRE

1ière Période :

1. Champêtre — Guy 10.00
2. Garnet — Kirlin 8.00

2ième Période :

3. Garnet — Turner 2.30
4. Garnet — L. O'Grady 5.30
5. Garnet — O'Grady 8.00

Punitions — 1ière période : Kane 3 et 3 minutes ; Racette, 3, 3 et 3 minutes ; G. O'Grady, 3 minutes ; L. O'Grady.

2ième période : Johnston, 3 et 3 minutes; Racette, 3 et 3 mins.

3ième PARTIE

Hochelaga (9)		St-Jacques (2)
Leblanc	Buts	Baker
Comeau	Points	Provost
Leduc	Couverts	Lajoie
Pontbriand	Avants	Arnold
Séguin	"	Hughes
Labrecque	"	Furlong
Laliberté	"	Guèvremont

Juges des buts — Pigeon et Picard.

Chronométreurs — Cardinal et Picard.

Chronométreurs — L Provost.

Arbitres — Harry Hyland et Cooper Sweaton.

SOMMAIRE

1ière Période :

1. St-Jacques — Lajoie 5.00
2. Hochelaga — Séguin 7.00
3. St-Jacques — Furlong . . 6.30
4. Hochelaga — Pontbriand . . 1.30

2ième Période :

5. Hochelaga — Pontbriand . . 6.00
6. Hochelaga — Pontbriand . . 2.00
7 — Hochelaga — Labrecque . 7.00
8 — Hochelaga — Labrecque . 1.30
9. Hochelaga — Laliberté 30
10. Hochelaga — Laliberté 15
11. Hochelaga — Laliberté 30

Punitions — 1ière période : Aucune.

2ième Période : Arnold, 3 mins ; Leduc, 3 mins.

Collégiens, 2. Saint-Louis, 0.

TROISIEME PERIODE

C'est au cours de ces derniers vingt minutes qu'il nous est donné d'apprécier le jeu scientifique des collégiens. N'ayant plus rien à craindre quant à l'issue de la partie, ils donnent maintenant libre cours à leur savoir faire. Le système de combinaisons exécuté par Olivier, Beaupré et les deux Dubé est de toute beauté, leurs élans sont irrésistibles, il faut que ça passe et "ça passe ; les Saint-Louis en savent aujourd'hui quelque chose.

Trop de confiance et un peu de manque de prudence enlèvent aux élèves plusieurs points assurés. C'est ainsi que J. B. Olivier dont les lancés à la Pitre, ont la force du canon, manquent souvent de précision. Ils sont souvent exécutés trop parallèlement aux filets, l'angle vers lequel ils sont dirigés devient beaucoup trop petit. P. Dubé perd aussi plusieurs belles chances d'enregistrer, il ne suit pas assez rapidement les ailiers qui s'apprêtent à lui passer la rondelle dans le voisinage des filets. Edmond manque parfois de sang-froid en face des buts. Beaupré et Labrecque, ce dernier remplaçant Monarque blessé à l'œil il y a quelques instants, jouent trop souvent d'une façon trop personnelle.

Sur ces entrefaites, les Saint-Louis ne sont tout de même pas à rien faire. Ils luttent avec l'énergie du désespoir, c'est de leur part une poussée générale vers les buts des collégiens. Malheureusement le système de la combinaison l'emporte sur celui de "la poussée". Les élèves se jouent de leurs adversaires, comme le chat de la souris et la partie se termine par une autre victoire éclatante en faveur de l'équipe du séminaire. Au signal de l'arbitre les équipes se composent comme su

St-Louis A.A.A.		Collégiens
Mattais	Buts	Ducharme
David	Points	Monarque
Pagé	Couverts	Perrault
Leduc	Rovers	Dubé
Gingras	Centres	Dubé P.
Casaubon	Ailiers	Olivier
Drouin	"	Beaupré
Dupuis	Subs.	Labrecque

Arbitre — A. Lafortune.

Assistant — A. Morache.

La rencontre de lundi prochain

ELLE SERA FAITE AU GENRE LIBRE, DEUX DANS TROIS A FINIR —ZBYSCO ET CAZEAUX SERONT LES ADVERSAIRES AUX PRISES. —UNE LUTTE EMOTIONNANTE.

Il parait que le genre libre plaît maintenant plus que le gréco-romain à Raymond Cazeaux et à Stanislas Zbysco, car tous deux ont opiné en sa faveur quand il s'est agi de régler les détails de leur rencontre.

On sait que Cazeaux est un persévérant dans toute la force du mot, et il s'est mis dans la tête qu'il arriverait à se classer parmi les meilleurs lutteurs d'Amérique au genre libre.

Il ne néglige donc aucune occasion de se perfectionner dans ce genre et il s'entraine presque exclusivement, depuis plusieurs années, au genre libre. Quant à Zbysco, que Gotch lui cède ou ne cède pas son titre, il sait fort bien que le genre libre lui a rapporté beaucoup plus d'argent sur notre continent que le gréco-romain et depuis sa dernière visite à Montréal, il a lutté maintes et maintes fois à ce genre, toujours avec grand succès d'ailleurs.

Il est très probable que ce sera la dernière fois que nous aurons l'occasion de voir à Montréal, le grand athlète polonais, l'un des hommes les plus forts qui soient dans l'univers. Il n'a jamais rencontré Cazeaux dont les tactiques sont fort différentes des siennes, et qui est doué comme on sait, lui aussi, d'une énergie, d'une combativité extraordinaires.

Ceux qui aiment à voir Cazeaux travailler dur et ferme pour surmonter des difficultés devant lesquelles tout autre homme se découragerait, ont, lundi prochain, une occasion exceptionnelle dont ils voudront profiter.

La lutte entre ces deux hommes ne peut manquer d'être très ardente et de soulever bien souvent l'enthousiasme de tous les spectateurs.

L'organisation de ce match est une très heureuse idée dont il convient de féliciter la direction du Club Athlétique Canadien.

Les billets pour ce match qui sera certainement sensationnel sont en vente chez Nap. Dorval, 95 boulevard St-Laurent, et au siège social du Club Athlétique Canadien, 448 Sainte-Catherine Est.

Les compteurs de la Ligue de la Cité

Voici le classement des compteurs de la ligue de la cité jusqu'à date :

Laliberté, Hochelaga	11
Guévremont, St-Jacques	10
E. Kelly, Stars	9
Guy, Champêtre	9
Pontbriand, Hochelaga	9
Lacombe, Champêtre	6
Turner, Garnets	6
Furlong, St-Jacques	6
J. Mulcair, Shamrock	5
Kirlin, Garnets	5
Sauvé, Shamrock	4
Kane, Garnets	4
Payer, Champêtre	4
L. O'Grady, Garnets	4
Fennell, Stars	3
Johnson, Shamrock	3
Comeau, Hochelaga	3
J. Arnold, St-Jacques	3
Johnston, Garnets	3
Provost, St-Jacques	3
Séguin, Hochelaga	3
E. Leduc, Champêtre	2
Colligan, Stars	2
R. Leduc, Hochelaga	2
Norton, Stars	2
Lajoie, St-Jacques	2
G. O'Grady, Garnets	2
Labrecque, Hochelaga	2
W. Bell, Stars	1
McMullen, Shamrock	1
Blanchard, Hochelaga	1
Matte, Hochelaga	1
Walsh, Garnets	1
Jetté, Champêtre	1
Bréard, Champêtre	1

Mort d'une centenaire

Mme Lapanne, d'Iberville, est morte hier, à l'âge de 107 ans. Madame Lapanne devait être la plus vieille des Canadiennes. Elle était née en 1805 et aurait eu 108 ans cette année. Malgré son grand âge, elle a gardé jusqu'à ses derniers moments toute sa lucidité d'esprit. La défunte était née à Iberville.

Le hockey à Joliette

Le patinoir du séminaire fut, dimanche dernier, le théâtre d'une joute de hockey sans égale dans les annales sportives de nos étudiants.

A l'occasion des fêtes de la Convention des Raquetteurs de la Province, les collégiens recevaient, ce jour-là, la visite de l'A.A.A. Saint-Louis de Montréal. Précédés ici par une réputation des plus enviables, il va sans dire que les joueurs montréalais espéraient régler vite, le cas de nos jeunes amis de Joliette. Les chants provocateurs et significatifs de leurs supporteurs, indiquaient d'ailleurs, assez clairement, quelle opinion modeste l'on se faisait des porte-couleurs du séminaire. Une fois de plus, cependant, il ne fallait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir capturé. Dès les premières minutes du jeu, nos amis de l'étranger s'aperçurent qu'il y avait loin de la coupe aux lèvres ; et s'ils en avaient eu l'audace, le chant de : "Halte-là, les Collégiens sont là", aurait certainement remplacé chez eux, celui de : "Les Collégiens c'est pas grand'chose". Nous ne leur tenons pas compte de cet excès de réserve ; la couche de blanc de céruse administrée aux Saint-Louis A.A.A. par nos collégiens, a effacé bien des souvenirs plus ou moins agréables.

Les joueurs de Joliette précédés de leur corps de clairons, sont les premiers à descendre sur la patinoire ; leurs nombreux et enthousiastes partisans leur font une chaleureuse ovation, à leur apparition sur la glace. Pendant la pratique, le corps de clairons du séminaire parade durant quelques minutes, et soulève, par ses jolies sérénades, l'enthousiasme de l'assistance. Peu de temps après, l'A. A.A. Saint-Louis arrive à son tour ; on lui fait une très sympathique réception. Les deux équipes pratiquent encore quelques instants, puis l'arbitre Latortune réunit les combattants au centre de la patinoire, il leur donne ses instructions et la joute commence :

PREMIERE PERIODE

Au signal de l'arbitre, P. Dubé s'empare de la rondelle et descend rapidement vers les buts ennemis, il passe à Beaupré qui perd à Pagé. Celui-ci monte vers les filets de Joliette, mais ne tarde pas à perdre à Ed. Dubé qui, déjouant habilement l'attaque et la défense du Saint-Louis, lance avec force vers le filet. Malheureusement, Mattais a l'œil au guet, et ne se laisse pas facilement mater. A ce moment les raquetteurs de l'A.A. A. Saint-Louis, accompagnés de leur corps de clairons, arrivent sur les lieux. Comme à leurs devanciers, on leur fait une enthousiaste réception, et la joute reprend comme de plus belle. Sur une passe de J. B. Olivier qui a déjoué facilement ses adversaires, P. Dubé lance très habilement dans le filet du Saint-Louis et compte pour son club. Le corps de clairon des collégiens salue, par une jolie sérénade, ce premier succès.

Des deux côtés, l'on se dépense énergiquement, mais en vain, pour compter encore une fois avant la fin de la période. Durant les dernières minutes surtout, il nous a été donné d'apprécier l'excellent travail des deux defenses. Ducharme dans ses buts accomplit des prodiges d'adresse ; habilment secondé par Perrault et Monarque, il repousse infailliblement tout ce qui se présente. Mattais est aussi très épatant dans les filets du Saint-Louis, et ses co-équipiers lui doivent une fière chandelle pour avoir résisté si bravement aux coups multipliés dont sa forteresse a été si violemment assaillie.

Collégiens, 1. Saint-Louis, 0.

DEUXIEME PERIODE

Cette période est remarquable à cause des incidents plus ou moins originaux qu'elle provoque. Ainsi, quelques instants après la mise en jeu, sur une passe de P. Dubé, Olivier s'empare de la rondelle et traverse sans difficulté le camp adverse, il tire de droite et le disque va frapper le côté gauche du filet. En justice, le point est bel et bien compté ; mais sur les instances et les protestations des Saint-Louis, les collégiens consentent volontiers à le laisser passer sous silence : le caoutchouc a, paraît-il, frappé le filet par... derrière. La couche de blanc de céruse sera moins épaisse, d'autre part la qualité suppléera à la quantité. Cependant, le fait qu'un corps pesant, lancé de droite [illegible] che, dévie soudainement, et cela sans rencontrer d'obstacle, constitue, à notre [illegible], un phénomène d'"déviation" peu ordinaire. Ceux qui en ont compris le mystère doivent être fiers, aujourd'hui, de s'être déplacés pour en être témoins. Ce fut, à n'en pas douter, pour eux, le clou de la partie, ils en conserveront un souvenir impérissable [illegible] lutte se continue comme si rien n'eût été. F. Perrault s'empare de la rondelle et descend, il perd à David qui remonte vers Joliette où il est l'objet d'une réception plutôt hostile.

Monarque qui, depuis le début de l'engagement, joue une partie sensationnelle, est à son tour le héros d'un curieux incident. A une vingtaine de pieds des buts, il tire avec force, mais le disque, au lieu de se diriger vers le filet, va rendre visite à la grosse caisse du corps de clairons St-Louis, peu habitué à ce genre de masse, l'instrument en question obéit sous la pression et avale la pilule. Grâce à l'habileté d'un chirurgien d'expérience, le vilain caoutchouc est promptement extrait du ventre du tambour, et la joute reprend vive et acharnée. A la remise en jeu, Gingras s'empare de la rondelle et monte vers Joliette, il passe à Leduc qui perd à Perrault. Celui-ci attaque de nouveau et très vigoureusement, il passe à Beaupré qui mit un second point au crédit de ses amis. Les collégiens et leurs supporteurs sont dans la jubilation leur victoire est assurée, elle n'est plus qu'une vuestion de [illegible]

La seconde période prend fin sans autr eincident.

LA SAISON S'OUVRIRA LE 16 AVRIL PROCHAIN

L'ECHELLE DES PARTIES DE LA LIGUE DE BASE-BALL INTERNATIONALE A ETE ADOPTEE A LA REUNION D'HIER. — LE CLUB MONTREAL DEBUTERA A PROVIDENCE.

New-York, 11 fév. — Le président de la ligue Internationale, M. Barrow, a déclaré que le calendrier des parties de la saison prochaine a été adopté à la réunion d'hier. L'échelle des parties, au complet, sera publiée lundi prochain. Elle comprend 154 parties. La saison s'ouvrira le 16 avril prochain avec les parties suivantes à l'affiche :

Montréal à Providence
Rochester à Baltimore
Toronto à Newark et
Buffalo à Jersey City.

Plusieurs ventes de joueurs ont été discutées durant l'assemblée, mais deux seulement ont été arrêtées définitivement, Gowdy, premier but, a été vendu par le club Buffalo aux Boston, de la ligue Nationale. Le club Montréal s'est assuré les services de Del Mason en échange de Dick Carroll.

Aux courses en patins de Toronto

R. WHEELER A ETE L'ETOILE DE LA JOURNEE D'HIER. — FRED ROBSON A ETABLI DEUX RECORDS MONDIAUX.

Toronto, 11. — R. Wheeler, de la M.A.A.A., a été l'étoile dans les courses en patins disputées hier soir à l'Arena. Il a gagné les 220 et 440 verges, le demi-mille et le mille. Il a défait Robbie McLean de Chicago. Dans la deuxième épreuve des 440 verges, Fred Robson, le patineur local, a établi un nouveau record mondial en 37 secondes. L'ancien record était détenu par R. McLean. Fred Robson a établi un nouveau record he 21 1-5 secondes dans une exhibition en obstacles.

Voici les résultats de la soirée :

220 verges, 1ère épreuve : 1. R. Wheeler ; 2. R. E. MacDonald. Temps, 28 sec. 2e épreuve : 1. F. J. Robson ; 2. A.J. O'Sicky. Temps, 19 1-5 secondes. 3ème épreuve : 1. A. J. Hoening ; 2. G. McLean. Temps, 19 2-5 secondes. Finale : 1. R. L. Wheeler ; 2. Hoenig ; 2. O'Sicky. Temps, 19 4-5 secondes.

1-2 mille. Patineurs d'Ontario, 1ère épreuve : 1. E. Stevenson ; 2. F. Tate. Temps, 1.25 2-5. 2e épreuve : 1. E. Roer ; 2. R. Peyton. Temps, 1.21. Finale : 1. E. Roe ; 0e. E. Stevenson ; 3. Tate. Temps, 1.21 1-5.

440 verges, ouverte, 1ère épreuve : 1. Lot Roe ; 2. A. J. O'Sicky. Temps, 38 4-5 secondes. 2e épreuve : 1. F. Robson ; 2. V. Wheeler. Temps, 37 secondes. 3e épreuve : 1. J. Hoenig ; 2. B. O'Sicky. Temps, 38 secondes. Finale : 1. Wheeler ; 2. Roe. Temps : 39 2-5 secondes.

1 mille, patineurs d'Ontario, 1ère épreuve : 1. E. Roe ; 2. E. Stevenson; 3. R. Ward. Temps, 3.01. 2e épreuve : 1. F. Tate ; 2. L. Marshall ; 3. F. Kean. Temps 3.06. Finale : 1. F. Tate; 2. E. Stevenson ; 3. E. Roe. Temps, 2.59 1-5.

1-2 mille, 1ère épreuve : 1. R. McLean ; 2. L. Roe. Temps, 1.18 4-5. A. J. O'Sicky a tombé. 2e épreuve : 1. F. Robson : 2. R. Wheeler. Temps, 1.21 2-5. Finale : 1. R. McLean ; 2. A. J. O'Sicky ; 3. L. Roe. Temps, 1.19 2-5.

1 mille : 1. R. Wheeler ; 2. R. McLean ; 3. A. J. O'Sicky. Temps, 2.40 1-5.

2 milles : 1. R. Wheeler ; 2. R. McLean ; 3. A. J. O'Sicky. Temps, 5.46 2-5.

Dans le monde du baseball

New-York, 11. — La saison de 154 parties de la ligue Américaine s'ouvrira le 10 avril. Ceci a été décidé à l'assemblée de la ligue tenue hier. L'adoption du calendrier des joûtes a été le principal item de l'ordre du jour adopté. Il a été décidé de plus que les clubs visiteurs revêtiront à l'avenir leurs uniformes dans les salles du club recevant. Les seules transactions faites par les magnats ont été celles de Henry Gowday, qui passe des Boston (Nationale) au club Buffalo, et Beals Becker qui passe des Giants aux Cincinnati. Il était rumeur hier que A. Seymour sera engagé par l'équipe de George Stallings. Frank Chance a déclaré qu'il jouera lui-même au premier but pour les Highlanders et que Hal Chase sera transféré "au second".

New-York, 11. — Frank Chance, le nouveau gérant des Highlanders, entend faire du raccolage à la réunion des magnats qui aura lieu cette semaine à New-York. Sa principale préoccupation est d'engager Harry Lord, le troisième but des White Sox.

Chance croit que ce joueur est encore capable de fournir de belles performances, malgré qu'il ait quelque peu décliné depuis 1909.

New-York, 11 — "Smoky Joe" Wood, le fameux lanceur des champions du monde a signé hier son contrat pour la saison prochaine. Il a reçu une grosse augmentation de salaire.

Woonsocket, R.I., 11.—Quand Napoléon Lajoie s'est de nouveau engagé à jouer pour les Cleveland, il y a quelque temps, il a mis fin à tous les racontars circulant à l'effet que l'ouverture de la saison 1913 le verrait avec un autre club que celui de la ville où on l'admire depuis si longtemps.

Lajoie a toujours été connu comme un des plus gracieux joueurs des ligues majeures Il remplit sa position avec grâce et agilité, de sorte que les spectateurs ne savent jamais s'il éprouve des difficultés à accomplir un jeu quelconque.

Sa plus grande qualité, cependant, est celle de frappeur. Il possède un œil de lynx, suit la balle qui lui est lancée jusqu'à ce qu'elle arrive à lui, et la frappe presque toujours en lieux sûrs. Tel n'est pas le cas, chez Cobb, qui se livre à de grands efforts pour trouver la courbe que le lanceur va lui envoyer.

Durant les dix-huit dernières années, Lajoie a conservé une moyenne de 367 points.

Détroit, 11. — Oscar Stanage est le seul receveur qui reste aux Détroit Tigers. Jack Onslow et Bradley Kocher, les deux autres,ayant été remis en liberté tout dernièrement. Cependant d'ici au mois de mai, Hughie Jennings en aura trouvé deux autres, pour aider Stanage.

Au nombre de ceux qui aspirent à remplacer Onslow et Kocher, se trouve Henri Rondeau, qui faisait partie, l'année dernière, des Jersey City. Notre compatriote est certes celui qui, parmi tous ceux qui convoitent les positions vacantes, promet le plus, et nous ne serons pas du tout surpris s'il passe régulier. Rondeau est bon frappeur et lance bien aux différents buts.

Au gymnase du Club Canadien

La reprise des séances de gymnastique au Club Athlétique Canadien aura lieu ce soir, sous la direction du capitaine Joseph Chaballe, le nouveau professeur du club.

Un grand nombre d'élèves se sont déjà inscrits et tout fait prévoir que la séance de ce soir sera un véritable succès.

Le Club Athlétique Canadien invite le public et il est à espérer que tous les amateurs de la culture physique seront présents, ce soir, aux salles du club, coin des rues Saint-André et Sainte-Catherine.

L'admission est gratuite.

Ligue Commerciale

Trois parties ont été jouées dans les séries de la ligue de hockey Commerciale, hier soir, au patinoir Victoria. Les parties furent corsées et les vainqueurs gagnèrent par un léger avantage. Le club Canada Cement a remporté sa première victoire de la saison en triomphant du C.P.R.

M. Johnny Brennan arbitra ces trois joutes.

Les équipes étaient composées des joueurs suivants :

PREMIERE PARTIE

Mussens (1)		Sweet Caps (0)
Trindo	Buts	Dionne
Farney	Points	McKeown
McCarmack	Couverts	Martin
Moore	Avants	Watt
Brady	"	Stuart
Bracken	"	Mulcair
B. Brady	"	Hill

DEUXIEME PARTIE

R. & O. (2)		Dom.Express (4)
Lawlor	Buts	Berlin
Hughes	Points	Ross
Tobin	Couverts	Laurence
Nicholson	Avants	Ahearn
Curran	"	Laughlin
Rivard	"	Johnson

TROISIEME PARTIE

Canada Cement (2)		C.P.R. (1)
McCullough	Buts	Harvey
Kilcullen	Points	McCann
O'Keefe	Couverts	Murphy
Kaddy	Avants	Stinson
O'Keefe	"	Cameron
Fleming	"	Hamilton
Brophy	"	Buckingham

Arbitre — J. T. Brennan.

Assistant — W. A. Smith.

Canada Ind.

Le Canada Indépendant a défait le Canadien de Viauville par un score de 7 à 0, samedi dernier et dimanche il faisait partie nulle avec l'Ottawa Indépendant. La joute se termina avec un résultat de 5 à 5.

Demain soir, le Canada Ind., ira rencontrer le club de hockey Saint-Lambert Ind., sur le terrain de ce dernier. Nous lui sodhaitons bon succès.

De nouvelles enquêtes

Le départ de la ligue de la Cité du patinoir de la partie Est et le cas de Dennison vont-ils provoquer une crise chez les "amateurs" qui font actuellement partie des ligues de semi-pros. Nous ne le croyons pas. On enquêtera et les mises au "p'tit banc" de l'amateurisme de certains et peut-être de nombreux joueurs laissera tout le monde indifférent, parce qu'il est aujourd'hui connu de tous ceux qui suivent le sport que les "purs" sont très rares, même dans les sports de champ, tel que l'affaire Thorpe vient de le démontrer.

Certains journaux ont annoncé hier avec gros titres que les clubs de la ligue de la Cité payaient leurs joueurs, à l'exception toutefois des Garnets et des Stars. Nous ignorons ce que fait Cecil Hart avec ses hommes mais si l'A.A.U. of C. se mêlait d'enquêter elle ne manquerait pas de trouver des pros de la crosse dans les rangs des Garnets.

Mike Kenny "alias" Brown et Alf. Kane ont fait partie d'équipes de crosse senior qui ont toujours eu la réputation de bien payer leurs hommes. Kane a également été professionnel senior au hockey sur l'équipe All-Montréal organisée par Arthur Ross. Nour faisons mention de ces choses afin de montrer à ceux qui enquêteront que personne ne devra être oublié, et nous espérons que la lumière se fera sur toute la ligne. Nous serons francs et droits en ajoutant que des joueurs de hockey auraient tort d'amuser le public uniquement pour les applaudissements reçus en retour de leurs coups d'adresse. Nous vivons dans un temps où le moindre effort se paie en espèces, et nous croyons juste que les artistes du patin comme ceux de la scène soient payés autrement qu'en félicitations.

Pour le trophée McCallum

LE CHAMPETRE EST DEFAIT PAR LE STRACHAN PAR UNE MAJORITE DE 13 POINTS.

Voici les résultats de la rencontre entre les clubs Strachan et Champêtre pour le trophée McCallum, disputée hier soir aux allées du Palais.

STRACHAN

Kelly	192	193	138—523
Brown	187	203	172—562
Dupré	154	190	195—539
Morrison	213	186	159—558
Puhl	137	191	156—584
Totaux	883	963	820-2666

Moyenne d'équipe : 533.2.

CHAMPETRE

Bouliane	195	208	158—561
Vachon	168	146	156—470
Blondeau	147	156	202—514
Filion	167	183	196—546
Labelle	201	202	159—562
Totaux	878	904	871-2652

Moyenne d'équipe : 530.6.

Majorité pour le Strachan, 13 points.

La Marcil Trust Co.

La réunion d'organisation des actionnaires, de la Marcil Trust Company, Limited, incorporée en vertu de la Loi des Compagnies du Canada, a eu lieu samedi, le 8 février, à trois heures de l'après-midi, au bureau chef de la compagnie, 180 rue Saint-Jacques, Montréal.

Le bureau de direction suivant fut élu : M. Georges Marcil, président ; l'hon. Charles Marcil, M.P., vice-président ; M. John P. Callaghan, directeur-gérant et secrétaire-trésorier ; M. Joseph A. Ogden, N.P., et M. Alfred Gravel.

On lut aux actionnaires les lettres patentes qui autorisent la compagnie à exercer tous les pouvoirs conférés par le parlement fédéral aux compagnies d'administration.

La compagnie hérite de l'actif, au montant de $2,500,000 de Georges Marcil & Cie et de la Montreal Land Corporation, dirigée jusqu'ici par M. Georges Marcil seul

La force exceptionnelle de cette compagnie réside dans le fait que tout le capital est payé et détenu par un très petit nombre de personnes. Il n'y aura pas d'actions offertes en vente au public, mais on étudie la question d'émettre des débentures.

M. Georges Marcil fonda la première compagnie il y a 29 ans. Les nouveaux pouvoirs de la compagnie lui permettront d'embrasser un très vaste champ d'opérations dans l'immeuble, la finance et les opérations générales des compagnies d'administration. La compagnie fait déjà des affaires internationales et a des clients dans tout le Canada et les Etats-Unis, en Europe, en Asie et en Afrique.

La nouvelle compagnie mettra immédiatement à exécution le projet de M. Georges Marcil d'ériger un édifice de dix étages sur l'ancien site du Herald, rue Saint-Jacques, en face du square Victoria, qui devient sa propriété. Les travaux sont déjà commencés. Depuis deux semaines des sondages ont été faits à une profondeur de 45 pieds et jusqu'ici l'on n'a trouvé qu'une forte couche d'argile. On croit que le nouvel édifice sera terminé le 1er mai 1914. Sous tous les rapports ce sera une bâtisse des plus modernes. Son système d'éclairage, de ventilation et de chauffage, sera des plus parfaits.

Mort d'un romancier

Paris, 11. — M. Oscar Méténier, romancier et auteur dramatique, est mort aujourd'hui à Neuilly, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Le Thé Idéal Du 20ième Siècle

En Paquets Scellés Seulement

"SALADA"

Infusé dans des millions de théières tous les jours.

Pur et net—Délicieux—Bon poids en thé seulement, sans l'enveloppe.

CITE DE MONTREAL

VENTE a L'ENCHERE

DES RESIDUS DE TERRAINS POUR L'OUVERTURE DES RUES DE-GASPE, ALMA ET SANGUINET, DU QUARTIER LAURIER

JEUDI, LE 20 FEVRIER 1913

A 11 HEURES A. M.

AUX SALLES DE VENTES de "The House of Browne, Limited", No. 248 rue Saint-Jacques, à la date et à l'heure ci-haut mentionnées, seront vendus à l'enchère, les résidus de terrains suivants, savoir:—

RUE DE GASPE, A L'ANGLE DE LA RUE SUZANNE

1o.—La partie Nord-Est de la subdivision No. 2082 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 13 pieds 4 dixièmes de front par 85 pieds de profondeur, formant une superficie de 1139 pieds.

RUE ALMA, ENTRE LES RUES SUZANNE ET MARCIL

2o.—La partie Nord-Ouest de la subdivision No. 2075 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 12 pieds 75 centièmes de front par 85 pieds de profondeur, formant une superficie de 1,084 pieds.

3o.—La partie Nord-Est de la subdivision No. 2073 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 3 pieds 25 centièmes de front par 85 pieds de profondeur, formant une superficie de 276 pieds.

4o.—La partie Nord-Ouest de la subdivision No. 2110 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 9 pieds 1 dixième de front par 102 pieds de profondeur, formant une superficie de 928 pieds.

5o.—La partie Nord-Est de la subdivision No. 2108 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 15 pieds 9 dixièmes de front par 102 pieds de profondeur, formant une superficie de 1621 pieds.

6o.—La partie Nord-Ouest de la subdivision No. 1082 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 9 pieds 1 dixième de front par 100 pieds 7 dixièmes de profondeur, formant une superficie de 916 pieds.

7o.—La partie Nord-Est de la subdivision No. 1080 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis,mesurant 11 pieds 9 dixièmes de front par 100 pieds 7 dixièmes de profondeur, formant une superficie de 1701 pieds.

8o.—La partie Nord-Ouest de la subdivision No. 1112 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 9 pieds 1 dixième de front par 100 pieds 7 dixièmes de profondeur, formant une superficie de 916 pieds.

9o.—La partie Nord-Est de la subdivision No. 1110 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 15 pieds 9 dixièmes de front par 100 pieds 7 dixièmes de profondeur, formant une superficie de 1701 pieds.

RUE SANGUINET, A L'ANGLE DE LA RUE SUZANNE

10o.—La partie Nord-Ouest de la subdivision No. 1793 du No. 10 du cadastre du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 12 pieds 2 dixièmes de front par 85 pieds de profondeur, formant une superficie de 1037 pieds.

Le tout tel qu'il appert au plan signé par l'ingénieur en Chef et Inspecteur de la Cité, en date du 14 novembre 1912.

CONDITIONS : — La paiement du prix d'achat sera de 50% comptant, et la balance dans deux ans, avec intérêt à 6%.

Un pour cent payable pour droits d'encan. La mise a prix sera fixée à 60 centins le pied.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 10 février 1913.

Maison de Campagne
AHUNTSIC

Coin Florence, Boulevard Gouin et Somerville. Magnifique jardin. 30,500 pds. Terrain. Propriété moderne. Habitable été comme hiver. Tout meublé. Près de l'église, des chars. Toutes les commodités de la ville. Un prix raisonnable et conditions faciles. Propriétaire: ROD. LANGLOIS, 54 Notre-Dame-Est. Main 7305.

CITE DE MONTREAL

Soumissions pour Pierre à Macadamiser et Pierrailles

DES SOUMISSIONS SOUS ENVELOPPES CACHETEES, adressées au Bureau des Commissaires et déposées à leur bureau, à l'Hôtel de Ville seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 18 février 1913, pour la fourniture et la livraison de la pierre à macadamiser et pierrailles.

Des copies du cahier des charges et des formules de soumissions, ainsi que tous les renseignements dont on aura besoin, pourront être obtenus de l'agent des Achats et des Ventes, à l'Hôtel de Ville.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 10 février 1913.

Pour effectuer un rapprochement entre deux maisons royales

Berlin, 10 — Les fiançailles de la princesse Victoria Louise, seule fille de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne, au prince Ernest Auguste, fils du duc de Cumberland, ont été annoncées ce matin. L'empereur Guillaume s'est rendu hier soir à Karlsruke, accompagné de l'impératrice, de la princesse Victoria Louise et de son cinquième fils, le prince Oscar. De son côté le duc de Cumberland, accompagné de son fils, était aussi à Karlsruke depuis hier soir.

L'empereur désire, par ce mariage, effectuer une réconciliation entre les maison royales de Hohenzollern et de Cumber

LE PRESIDENT MADERO SE RETRANCHE DANS SON PALAIS A MEXICO

Malgré les défections nombreuses qui se produisent autour de lui, le président Madero espère qu'il réunira un nombre suffisant de soldats loyaux pour faire face aux partisans de Diaz

Dans le nord du pays, fédéraux et rebelles interrompent la bataille, mais la ville de Tlalgam se rend aux troupes du rebelle Zapata

Les Etats-Unis décident d'envoyer quatre croiseurs sur différents points du pays dans le but de se rendre compte de la situation

LE GOUVERNEMENT A CONFIANCE.

Mexico, 11. — Le président Francisco Madero est de retour au Palais National, et la senora Madero est dans le château de Chapultepec. La disparition momentanée du président avait fait croire qu'il avait pris la fuite, mais il rentra bientôt au palais et passe depuis lors tout son temps en conférence avec le général Huerta et Ernesto Madero, ministre des finances, et autres ministres.

Madero est sûr que le gouvernement va triompher. Il croit que la révolte sera écrasée demain. On admet au palais que les troupes du général Blanquet n'ont pu atteindre la ville parce qu'on a saboté la ligne de chemin de fer entre la capitale et Toluca, mais quelques-uns de ses hommes sont arrivés et l'on croit que les troupes seront assez fortes aujourd'hui pour tenter une attaque contre la citadelle.

On ne croit pas que cette attaque ne soit tentée avant cet après-midi, bien que les troupes soient maintenant en nombre puisqu'on signale mille hommes dans les montagnes à 25 milles de la ville, et que plusieurs autres convois militaires sont en marche.

On ne sait pas encore au juste pour qui sont les sympathies des troupes. A Mexico, on se flatte que c'est pour l'administration, mais rien ne le prouve. Les rumeurs de la fuite de Madero sont venues hier de ce que le président a fait à toute vitesse un voyage à Tres Marias où il est resté environ une heure. On ne connait pas le but de ce voyage.

DIAZ GAGNE DU TERRAIN

Mexico, 11. — Le général Diaz élargit petit à petit le terrain dont il s'est emparé. Cependant les partisans du gouvernement disent qu'il ne fait qu'affaiblir ses forces ainsi et qu'il sera écrasé en un instant ou alors qu'il sera réduit par la famine.

Il est certain qu'on a engagé des négociations de paix, mais on n'en peut rien savoir tant elles sont enveloppées de mystère. La plus grande tranquillité règne dans les rues de la ville, bien qu'il n'y ait pas d'autres polices que des patrouilles qui passent à de rares intervalles. Mais la peur est la meilleure police du monde, et les gens effrayés par la fusillade de dimanche ne quittent pas leurs gîtes, ceux qui sont forcés de sortir ont une façon de tourner les coins et de traverser les rues qui laisse entendre qu'ils ne se balladent pas par plaisir.

ENTREVUE DE MADERO

Laredo, Texas, 11. — Le consul du Mexique, Antonio Lozano, de Laredo, a été en communication télégraphique directe avec le président du Mexique aujourd'hui. Le consul a posé au président une série de questions auxquelles celui-ci a répondu. Il a dit que ni lui ni sa famille n'ont essayé de prendre la fuite. Il assure que la rumeur disant que Diaz est maître de la situation est inexacte. Il dit de plus que celui-ci sera culbuté aujourd'hui.

El Paso, Texas, 11. — Un armistice existe entre les troupes fédérales et les rebelles dans le nord du Mexique, en attendant un règlement de la situation de la ville de Mexico.

Le général Antonio Rabago, chef de la zône militaire du nord, avec quartiers-généraux à Chihuahuah, a donné aujourd'hui l'assurance que la vie des Américains serait protégée dans les districts sous ses ordres. Ce message a été transmis à Washington par l'intermédiaire du consul Thomas Edwards. Le général Rabago recommande à ses troupes de maintenir l'ordre, en insistant principalement sur la sécurité des étrangers, jusqu'à ce qu'on en soit arrivé à une solution au sujet de la mutinerie qui a eu lieu à Mexico. Les officiers de l'armée fédérale observent une attitude de réserve et de défense de tout gouvernement qui peut être reconnu dans la république.

Les rebelles, le long de la frontière, ont également confiance qu'il ne se produira pas de désordres, et déclarent que la révolution a triomphé dans la capitale. La "junte" rebelle locale a envoyé des messages à tous les chefs rebelles du nord, leur expliquant ce qui s'est passé à Mexico, et leur recommandant l'inactivité,tout en défendant leurs positions contre les attaques des Fédéraux. Ces derniers resteront, dit-on, dans les positions qu'ils occupent dans les principales villes.

LES ETATS-UNIS

Washington, 11. — Les Etats-Unis ont décidé, aujourd'hui, d'envoyer un cuirassé à Vera Cruz, un autre à Tampico et des croiseurs à Mazatlan et à Acapulco.

Selon une déclaration du département de l'Etat, l'objet du gouvernement, en envoyant ces vaisseaux, est d'étudier de près la situation mexicaine.

LES REBELLES A THALPAM

Mexico, 11. — Un grand nombre de rebelles, partisans du général Zapata, ont fait aujourd'hui leur entrée dans le village de Thalpam, situé à sept milles au sud de la capitale. Les insurgés maintiennent un ordre raisonnable. Ils se disent soumis aux ordres du général Félix Diaz.

DIAZ PAISIBLE

Mexico, 11. — Le général Félix Diaz a surpris toute la capitale aujourd'hui, en ne tournant pas les bouches de sa grosse artillerie contre le Palais National. Le général aime mieux attendre les événements, et espère renverser l'administration Madero, sans une nouvelle effusion de sang.

La position du gouvernement n'a pas changé depuis hier. C'est à peine si quelques centaines des soldats de de Blanquet sont arrivés à son secours. Les forces du général Diaz n'ont pas augmenté non plus, mais celui-ci compte sur la proximité des Zapatistes et la promesse de secours de la part des rebelles Gaudencio et La Slave.

La proclamation de la loi martiale a servi à maintenir la paix, et le peuple barricadé dans les maisons, attend anxieusement les événements.

A midi, aujourd'hui, le général Huerta a cru bon de risquer une attaque contre les rebelles. Mais ceux-ci avant fait avancer leur artillerie, il a préféré changer ses plans et attendre à plus tard.

Toute la journée s'est écoulée sans un seul engagement entre les troupes fédérales et les rebelles. Le général Diaz étend graduellement sa zône de contrôle. Il a posté des sentinelle un peu partout.

Toutes les banques sont demeurées fermées aujourd'hui, de même qu'un grand nombre d'échoppes et de boutiques. Les rues sont désertes et le trafic des tramways est interrompu.

On s'attend à une émeute d'un moment à l'autre. Cependant, la populace attend un cri de ralliement et ne sait encore qui choisir pour son idole.

L'opinion anglaise sur la " Loi Lemieux "

Londres, 11. — Le résultat des études faites par Sir G. Askwith de la loi Lemieux concernant la règlementation des disputes entre patrons et ouvriers, semble peu favorable à cette dernière.

La " Pall Mall Gazette " a déclaré, hier, que l'avis de trente jours que doivent donner les ouvriers avant une grève était tout à fait impossible en Angleterre. " Si cette loi, ajoute-t-elle, a été effective en Canada, c'est que la classe ouvrière ne possède pas ce tempérament violent et révolutionnaire si commun à la classe ouvrière anglaise. Le remède que nous voulons est celui qui pourrait s'attaquer à la racine même du mal : aux salaires minimum."

A l'Union Catholique

LE DOCTEUR J.-P. THIBAULT Y PARLE DES VEGETATIONS ADENOIDES.

C'est le docteur J.-Pamphile Thibault qui a fait les frais de la séance d'avant-hier, à l'Union Catholique. Il a lu une monographie médicale à laquelle l'auditoire s'est fort intéressé : la fâcheuse influence des végétations adénoïdes sur la santé et l'intelligence de l'enfant."

" Il est bon quelquefois, dit le conférencier, que le public tourne son esprit vers les choses médicales, afin que chacun puisse contribuer, dans le milieu où il déploie son activité, à augmenter le bien-être physique de ceux qui l'entourent et, à plus forte raison, de ceux qui lui sont chers.

" Les végétations ou tumeurs adénoïdes sont un épaississement de la muqueuse ou, plus exactement, une infiltration de tissu qui s'étend de proche en proche et peut, avec le temps, tapisser toute la voûte du pharynx, d'où son nom de végétation. Cette affection, exceptionnelle chez l'adulte, est assez fréquente chez l'enfant. C'est surtout dans la seconde enfance et durant la période scolaire que l'on rencontre le plus de ces cas. A Montréal, il semble que les variations de température prédisposent à cette affection.

Comment les parents peuvent-ils présumer avec certitude que leurs enfants sont porteurs de tumeurs adénoïdes ? demanda le docteur Thibault. Et pour répondre, il fit ces remarques toutes pratiques : Si l'enfant respire par la bouche, surtout en dormant ; s'il est un peu sourd, s'il a le nez embarrassé, s'il est sujet aux maux d'oreilles, de gorge, et si, par ailleurs, ses amydales sont hypertrophiées. Pour la santé générale, si l'enfant ne se développe pas suffisamment pour son âge, s'il a les épaules en avant et la poitrine déprimée. Du côté de l'intelligence, si l'enfant a peu ou pas de mémoire, s'il est arriéré dans ses classes, si son développement intellectuel est manifestement en retard pour son âge.

Faut-il toujours faire enlever les tumeurs adénoïdes ? Non ; il y a des traitements à suivre : il faut habituer de bonne heure les enfants à respirer par le nez et non par la bouche, habitude qu'ils prennent souvent après un rhume ou un simple embarras nasal. Les aspirations quotidiennes d'eau salée et iodée aideront aussi puissamment à désobstruer les fosses nasales et à entretenir l'antisepsie des voies respiratoires.

D'excellentes projections sur écran ont aidé l'auditoire à tirer profit de cette étude de vulgarisation médicale.

Mtre J. A. Beaulieu, président de l'Union Catholique, se fit l'interprète de l'assistance pour remercier le docteur Thibault de sa conférence, et le docteur Delvecchio, ainsi que le R. P. Loyseau ont commenté ce fait pathologique : une affection locale peut avoir une répercussion sur tout l'organisme. Ainsi, l'enfant qui a des tumeurs adénoïdes, subit un arrêt dans son développement physique et intellectuel.

La mort du président de San Salvador

San Salvador, 10. — La mort du Dr Manuel E. Aranjo, président de la république de Salvador, hier, était due à la méningite. A la suite de la tentative d'assassinat dont il fut victime, son système nerveux fut fortement ébranlé. Survint la terrible maladie qui fut d'autant plus grave, à cause des blessures de l'ex-président.

Le corps a été embaumé et sera exposé pendant trois jours. Don Carlos Melendez, qui a été élu par le Congrès, au poste de chef exécutif, est un des plus riches citoyens de San Salvador.

Le complot contre le président Aranjo était très répandu et un grand nombre de personnes ont été arrêtées. Cependant, aucune déclaration officielle n'a encore été faite. En général, le peuple est très ému de l'attaque injustifiable dont a été victime l'ancien président.

Il échappe à la potence

FRANK RAFFAELO, QUI TUA UN DE SES COMPATRIOTES A SHERBROOKE, SERA EMPRISONNE A PERPETUITE.

Sherbrooke, Qué., 11. — Hier après-midi le shérif Aylmer recevait une dépêche lui annonçant que Frank Raffaelo, condamné à mort, avait eu sa sentence commuée en un emprisonnement à perpétuité.

Le gouverneur Laforce communiqua la nouvelle à Raffaelo. Celui-ci ne put tout d'abord répondre tant il était ému. Quelques moments après il exprima sa reconnaissance.

Raffaelo, en novembre dernier, fut trouvé coupable du meurtre de Camella Cherubino, un de ses compatriotes. Tous deux travaillaient dans le chantier d'Angelo Rassi. Ils se prirent de querelle, mais furent séparés par quelques compagnons. Raffaelo alla attendre Cherubino sur la route. Lorsqu'il le vit passer à portée de fusil, il tira sur lui et le tua raide. Certaines circonstances atténuantes ont amené la commutation de la peine.

Maintenant en Vente :

Billets du soir

(DEUXIEME SERIE)

d'ALBERT LOZEAU

¶ *Un petit volume, sur papier mat, couverture en deux couleurs, contenant un choix des " Billets du soir " parus dans le* DEVOIR.

¶ *En vente au* DEVOIR, *chez l'auteur, 604 avenue Laval, et dans toutes les librairies.*

Le volume 25c ; franco 27c

La question navale dans l'ouest canadien

LA MINISTERIAL ASSOCIATION PASSE UNE RESOLUTION ET L'UN DE SES MEMBRES DECLARE QU'IL N'Y A PAS D'URGENCE.

Winnipeg, 10. — "Il n'y a pas d'urgence", a dit le docteur Sinclair, au cours de la discussion du rapport de la commission spéciale de la Winnipeg Ministerial Association sur la question navale.

"Tout le monde croit qu'il y a urgence", répliqua le docteur Crummy. La commission n'ayant pu s'entendre sur la longue résolution préparée, comprenant une clause invitant le Dominion du Canada à se mettre en tête d'un mouvement de propagande pour la paix internationale, elle adopta finalement par un vote de 15 contre 6, l'amendement suivant à la clause 4 du rapport:

"En cas d'une guerre inévitable, toute méthode de conciliation ayant échoué, le Canada, pour la défense de l'Empire, aurait le devoir d'assumer toutes les responsabilités qui, en dehors de toute panique ou passion, peuvent, après examen calme et attentif, sembler concordantes avec la richesse croissante de la population, et l'importance politique de la nation canadienne, en tant que partie de l'Empire britannique."

La dernière clause, aux termes de laquelle il serait possible pour les deux partis politiques de s'entendre sur un but commun, n'a pas été adoptée, la majorité de l'association étant d'opinion qu'on aurait le temps de s'occuper de cette question, en cas de guerre.

Les Jeux Olympiques

Berlin, 11. — La commission impériale des Jeux Olympiques s'est mise à l'œuvre avec une énergie toute teutonique.

Bien que les jeux ne doivent avoir lieu qu'en trois ans, l'on a déjà procédé à la préparation du programme, et l'on a annoncé que le Stadium de Grunewald sera prêt le 8 juin.

A l'ouverture des jeux, il y aura une partie de foot-ball pour la coupe impériale.

L'on va demander aux étudiants et écoliers de se préparer au grand concours international.

La récolte du foin sera-t-elle insuffisante ?

Ottawa, 11. — En réponse à la question récemment posée par M. Chisholm, député d'Antigonish, le premier ministre a affirmé que le transport des blés sur l'Intercolonial sera gratuit.

D'après l'enquête faite par le département d'agriculture, plusieurs districts ont eu une récolte insuffisante, mais dans les autres parties, il y avait un surplus énorme.

Les incendies criminels à N.-Y.

LE GOUVERNEUR SULZER DIT QU'IL FAUT REMEDIER A CE MAL.

Albany, 11. — L'Etat de New-York devrait faire tous ses efforts pour éliminer le nombre des incendies.

C'est ainsi que s'est exprimé le gouverneur Sulzer, qui a envoyé un message spécial à la législature, ce soir. Le message était basé sur une lettre de Joseph Johnson, commissaire des incendies de New-York.

M. Johnson critique, dans sa lettre, les méthodes d'affaires des compagnies d'assurances contre le feu.

"Si ce que dit le commissaire Johnson est vrai, et je n'en doute pas, a dit le gouverneur, la législature devrait prendre des moyens immédiats pour remédier au mal."

M. Armand Fallières déménage

Paris, 11. — Le déménagement du président de la république est terminé: il n'a fallu qu'une demi-journée aux employés du garde-meuble pour l'effectuer. M. Fallières ne possédait en effet, à l'Elysée, aucun meuble personnel : il n'a donc eu à emporter que ses objets particuliers, ses livres, ses tableaux et la collection de cadeaux qu'il a reçus au cours de son septennat, enfin sa cave, à la constitution de laquelle il avait apporté un soin tout particulier.

L'aménagement de l'appartement que le président va occuper rue François Ier se poursuit activement. Tout sera installé pour le 18 février prochain. M. Fallières, d'ailleurs, n'y demeurera que quelques jours ; il a manifesté, en effet, l'intention d'aller passer les vacances de Pâques dans sa propriété du Loupillon.

Mort de Mlle Tassé

Mlle Lucienne, fille de M. le docteur Tassé, d'Ilberville, est décédée samedi chez ses parents, à l'âge de 22 ans. Elle a succombé, après une longue lutte, à la phtiisie.

Le *Devoir* offre à la famille l'hommage de ses respectueuses sympathies.

Mort de l'archevêque de Cambrai

Cambrai, 11. — Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, qui était gravement malade, est mort aujourd'hui. Il était né le 10 décembre 1828 à Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).

Mgr Delamaire, coadjuteur, lui succède.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure No 479. J. Ulric Bédard, demandeur vs. Noé Choquette, défendeur. Le 20ième jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 66 rue Séminaire, en arrière, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, sleighs, etc. Conditions: argent comptant.

RÉAL ROBILLARD, H.C.S.
Montréal, 10 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit No 8950. Hershbain Bros vs. J. A. Pétreault. Le 20ième jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 485 rue Ste-Catherine Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une machine à coudre. Conditions: argent comptant.

ANTOINE LAPIERRE, H.C.S.
Montréal, 10 février 1913.

Convention des propriétaires de cinémas

(Service particulier)

Saskatoon, Sask., 10 — Dimanche prochain aura lieu dans cette ville, la convention des propriétaires de théâtres de vues animées, qui désirent fonder une organisation permanente. Cette assemblée sera la première de son genre au Canada. Les propriétaires de théâtres de l'Alberta et du Manitoba ont été invités.

LE PACIFIQUE CANADIEN

SPECIAL POUR PAQUEBOT

Part de la rue Windsor à 8.15 p. m., le 13 février. Fait raccordement avec le S. M. R. Corsican. Wagons de première classe, wagons-lits et wagons-buffets. Se rend directement aux abords du paquebot.

OTTAWA

†8.05 a.m., §8.40 a.m., †9.15 a.m.
†4.00 p.m., §7.45 p.m., *9.50 p.m.
*10.30 p.m.
WAGONS-SALONS-OBSERVATOIRES
Wagon-lit sur le train de 9.50 p. m.

TORONTO

*9.05 a.m., et *10.00 p.m.
Pour la gare Union
Wagon-salon sur le train de jour
*11.15 p. m., pour la gare de la rue Yonge
WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE

QUEBEC

†9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
TRAIN DE LUXE A 5 P. M.
Wagons-Buffets et wagons-salons
*Tous les jours.
†Tous les jours, excepté le dimanche.
§Le dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS :
141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8123 ou gares Place Viger et Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL et TORONTO

9.00 a.m. 9.40 a.m. 7.30 p.m. 10.30 p.m

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE
L'"INTERNATIONAL LIMITED"
LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a. m., tous les jours.
EQUIPEMENT SUPERIEUR

MONTREAL ET OTTAWA

Laisse Montréal . .	8.16 a.m.,	9.30 a.m.
Arrive Ottawa . . .	11.30 a.m.,	12.15 p.m.
Laisse Montréal . .	3.55 p.m.,	8.00 p.m.
Arrive Ottawa . . .	7.10 a.m.,	11.15 p.m.

Trains de 9.30 a. m., et 3.55 p. m., tous les jours excepté le dimanche; trains de 8.16 a. m., et 8.00 p. m., tous les jours.

Wagon-salon, bibliothèque et restaurant attaché au train de 8.16 a.m.; wagon-salon Pullman au train de 9.30 a.m.; wagon Pullman observatoire-salon et buffet aux trains de 3.55 p.m. et 8.00 p. m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE:
122 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure

CIE. GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE POSTALE FRANCAISE
NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les jeudis à 10 heures A. M.

La Lorraine	13 Fév.	La Touraine	6 Mars
La Provence	20 Fév.	La Lorraine	13 Mars
France	27 Fév.	La Provence	20 Mars

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES
Tous les samedis à 3 heures P. M.
Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.
Rochambeau. 8 Mars Chicago 15 Fév.
D'HALIFAX A NEW-YORK
Caroline . . . . . 26 Février
Pour passages, s'adresser à GENIN, TRUDEAU ET CIE LTEE., Agents Généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal; ou aux agents suivants: Hone & Rivet, 9 Blvd. Saint-Laurent; W. H. Henry Imperial Bank Bldg.; Thos. Cook & Son, 530 Sainte-Catherine Ouest; Agent pour le fret: James Thom, 118 Notre-Dame Ouest.

LORD, BOURBONNAIS ET PERRON, LIMITEE

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 21e jour de janvier 1913, constituant en corporation Donat Lord, et Jeffrey Lord, manufacturiers, Joseph Nestor Perron, comptable, tous trois de Saint-Pierre aux Liens; Elfège Bourbonnais, entrepreneur, et Joseph Léonie Bourbonnais, charpentier, tous deux de Lachine, tous dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—(a) Faire le commerce de bois: construire, acheter, vendre et exploiter des moulins à scie, préparer et travailler le bois; acheter, vendre, changer et exploiter des limites à bois, préparer et manufacturer tout le matériel employé dans la construction en général, le fer, l'acier, le bois, le ciment et autres matériaux similaires; (b) Construire, vendre, exploiter des briqueteries, et leurs produits, des carrières et leurs produits, et préparer, vendre, acheter la pierre naturelle et artificielle, le ciment et autres matériaux similaires; (c) Exécuter des contrats de construction et de réparation des édifices ou maisons publics ou privés, de chemins publics ou privés et de rues en général, de macadamisage, de pavage, de trottoirs, d'égoûts, préparer et manufacturer tout ce qui est employé dans ces travaux; (d) Acheter, vendre ou échanger et manufacturer tout ce qui est employé dans la construction ou dans les réparations comme la peinture, le ciment, le verre et la ferronnerie en général; (e) Acheter, vendre et échanger, exploiter des terres, terrains, lots, et les subdiviser, les vendre, les donner à bail, y construire des immeubles, les vendre, les échanger ou les exploiter; (f) Acquérir, vendre ou échanger, les intérêts ou actions dans d'autres compagnies; (g) Rémunérer toutes personnes pour services rendus, soit en plaçant ou aidant à placer ou en garantissant le placement du stock de la compagnie soit en aidant à la formation ou à l'organisation de la compagnie, ou à la conduite de ses affaires; (h) Exercer tous et chacun des pouvoirs ci-haut mentionnés comme principaux, agents, contracteurs, fidéicommissaires ou autrement soit seuls ou conjointement avec d'autres: (i) Faire toutes autres choses découlant des dits objets ou de nature à aider à l'accomplissement des dits objets. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "Lord, Bourbonnais et Perron, Limitée", avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en 2,000 actions de cinquante dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Lachine, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 22e jour de janvier 1913.

THOMAS MULVEY.
Sous-secrétaire d'Etat.

FAUTEUX & FAUTEUX,
Procureurs des requérants.

Feuilleton du " Devoir "

LES JUSTES

par CHAMPOL

Reproduction autorisée par les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

60

(*Suite*)

Valérien... elle l'avait voulu pour fils. Elle n'avait donc pas songé qu'il était le fils de son père, nourri dans la jalousie et dans la haine! Et il était retourné vers ce père maintenant, en même temps que les millions y retournaient. C'était pour elle, disait-il, et il l'avait pensé, peut-être en le disant. Oh! oui, il l'avait aimée. Malgré tout, elle ne parvenait pas à douter du passé.

Mais l'avenir, le présent déjà, comment s'y fier! Cette affection pour une vieille femme malheureuse pouvait-elle tenir contre les passions et les instincts qui agitent un homme jeune, robuste, livré à toutes les tentations de la vie? Un amour, un caprice, une ambition, et il l'oublierait... Il l'avait oublié déjà!

Cela aussi, il fallait être folle pour ne l'avoir pas prévu. A l'écart Valérien! et elle ne souffrirait pas de son abandon, pas plus qu'elle n'eût souffert de son imprudence.

Les papiers!...

Elle se leva de son banc, toute droite, et ce coeur nouveau qu'elle avait dans sa poitrine lui se bla lourd et immobile comme une pierre. Il n'y avait plus que son cerveau qui vivait, qui s'activait, et où se pressaient sans contrôle les imaginations folles et les soupçons hideux.

Le vol des papiers... Si c'était une comédie comme le reste!... S'ils s'étaient tous entendus contre elle! Pourquoi non?... puisque tous l'avaient trompée et abondonnée de même.

Mais pas Charlotte! Non, Charlotte au moins était à l'abri. Charlotte, sa fille!

Un instant, l'image blanche et douce plana. Puis le flot noir monta, monta, l'engloutit lentement...

Pourquoi donc pas Charlotte?

Charlotte en était aussi de ces suspects, de ces *outsiders* de la vie mondaine qui avaient été ses malheureux de prédilection. Elle l'avait défendue, accueillie, quand tout le monde l'accusait.

Mais est-ce qu'on n'avait pas raison de l'accuser? N'était-elle donc pas bien fondée cette prévention contre les déchus, contre les déclassés, fondée sur la connaissance approfondie de notre nature trop faible pour résister à l'épreuve?

En devenant malheureux, on devient mauvais, la princesse Marie le comprenait, le sentait. Chez elle, la transformation venait déjà de s'accomplir.

Elle se rassit, les yeux secs, les lèvres relevées d'un sourire que jamais elle n'avait eu, et, spéculant sur les probabilités, elle reconstitua l'histoire de Charlotte:

Une jeune femme, une jolie femme qui s'était lassée un beau jour de la tristesse et de la solitude. Cela devait arriver ainsi; on l'avait prévu, et, sagement, on s'était tenu sur ses gardes.

Puis, une aventure et, pour la couvrir, un mensonge, une série de mensonges. Les gens de bon sens comme Hubert ne s'y étaient pas laissé prendre. Aussi, Charlotte avait-elle quitté Hubert, cherchant, pour la soutenir et la favoriser, plus crédule que lui, et elle l'avait trouvé. La princesse avait tout admis, même ce dernier prétexte inventé par Charlotte pour l'abandonner à son tour au bon moment, comme les rats quittent les navires en perdition.

Son mari! Croire que c'était son mari qu'elle allait rejoindre!

Mais, qui donc alors?

Sans frein, affolée, la pensée de la princesse courait au hasard, se meurtrissant à tous les obstacles, se souillant de toutes les boues, roulant dans tous les précipices. Et soudain la chute fut si profonde qu'elle s'arrêta et défaillit.

Qui Charlotte allait retrouver?... Eh! probablement Valérien!

Ils s'étaient aimés. Même en ses jours d'aveuglement, la princesse l'avait pressenti; s'attendrissant, croyant à une de ces sympathies du coeur, involontaires, pures et douloureuses.

Comme si, sauf pour elle, le coeur avait jamais joué un rôle dans la vie réelle, comme s'il y avait autre chose que des intérêts et des convoitises en ce monde misérable, vulgaire et corrompu qui s'agite, en bas dans l'obscurité, loin, bien loin d'un ciel vague et' dun Dieu inactif!

Dieu!

Après tous les autres noms, ce nom lui était venu aux lèvres, ce nom sacré, par elle sans cesse invoqué, sans cesse béni, qui, dès l'aube de son enfance, avait rayonné sur sa vie, en avait été le principe et le but. Faillait-il donc le rejeter comme les autres! Dieu l'avait-i' trompée aussi? Cet Evangile qui avait formé son âme, qui s'y était incrusté, était-il le mensonge suprême!

Ou bien se dressait-il, au contraire, seul véritable parmi toutes les erreurs accumulées par les siècles d'humanité, Verbe de lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, mais que les hommes n'ont pas reçu.

Sur les oliviers, une nouvelle rafale passa et la princesse crut en même temps sentir un souffle qui venait de loin, à travers les âges, qui venait de Gethsémani, apportant cette plainte navrée, la plus forte expression de l'humaine détresse, de l'humaine révolte et de la surnaturelle résignation:

"Que ce calice s'éloigne de moi!... néanmoins, que votre volonté soit faite."

Et, après dix-huit siècles, ce souffle fut encore assez fort pour la jeter à genoux, l'écho de cette plainte fut assez puissant pour imposer silence à toutes les autres voix.

Son Dieu, elle le retrouvait: son Dieu à elle, trompé, trahi, bafoué, livré, abandonné, tenté, mais sanctifié par sa défaillance même, triomphant par la défaite et par la mort. Et, en même temps, elle se retrouvait. Son cerveau cessait de délirer; son coeur se remettait à battre. Sur son âme, l'ancien soleil se levait de nouveau chassant les ténèbres, tarissant les flots amers et, jusque sur les décombres, jetant une lueur d'espérance.

Ce qui sur la terre est erreur et folie sera peut-être ailleurs, un jour, ce qu'il y aura de plus utile et de plus vrai.

. . . . . .

La princesse revenait vers la maison. Elle marchait doucement. Adieu ses fleurs, adieu ses arbres. Que d'autres au moins pussent en jouir autant qu'elle en avait joui.

Elle rentra dans la serre, où Crossbach l'avait attendue fidèlement.

Mais comme l'attente était longue, l'atmosphère douce et chargée de parfums, il s'était assoupi, la face béate comme celle d'un enfant qui rit aux anges, et la princesse sourit encore à des choses lointaines.

Lui non plus n'avait pu veiller une heure avec elle.

—Allons, mon bon Crossbach, en route....

Docilement, il se réveilla. La princesse prit son bras et, donnant ordre à la voiture de les précéder, redescendit une dernière fois, entre les haies d'arbustes fleuris, le chemin qui menait jusqu'au bas du coteau.

Comme ils passaient sous la voûte et que la porte cochère s'ouvrait devant eux, la princesse se retourna.

Une ombre s'était dressée dans la loge et quelqu'un en sortait.

Coiffée de son fichu, en robe noire du dimanche, un panier au bras, falote, tremblotante, la vieille concierge s'approchait.

—Adieu, ma pauvre Anna, adieu..

Mais la vieille n'accepta pas l'adieu. Elle continuait à suivre en bégayant,en larmoyant, et enfin son bégayement devint plus compréhensible.

—Je viens... j'aime mieux madame que...

Elle tourna les yeux vers la loge et ne put achever. Toute sanglotante, elle se hissa sur le siège.

Ce n'était pas grand'chose, ce qu'elle laissait derrière elle, la pauvre créature! c'était sa vie, tout de même! Ce n'était pas grand' chose, ce qu'elle donnait: sa stérile reconnaissance, son inutile dévouement; mais c'était tout ce qu'elle possédait... et les larmes que la princesse avait retenues jusqu'alors se mirent à couler, douces et attendries.

(A suivre)

UNION LABEL

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum . . . 16
Même date l'an dernier . . —3
Aujourd'hui minimum . . . 5
Même date l'an dernier . . —15

BAROMETRE

8 h. matin, 29.70; 11 h. matin: 29.62; midi: 29.60.

DEMAIN

NEIGEUX ET UN PEU PLUS DOUX.

(Service particulier)

Toronto, 11. — Dans l'Ontario et le Québec la température s'est élevée; mais elle est très basse dans les provinces de l'Ouest. Dans toute la partie Est du Canada, le temps est beaucoup plus doux et il neige un peu partout.

ÉPHÉMÉRIDES

11 FEVRIER 1911

Le gouvernement provincial annonce qu'il présentera un projet de loi comportant la création d'une commission permanente pour l'embellissement et l'assainissement.

—La ville de Montréal dépensera cette année un million de piastres en travaux publics.

—Il y a actuellement au Manitoba deux cent-quarante écoles bilingues.

Le Pape en deuil

Rome, 11.—La soeur du Pape, Mlle Rosa Sarto, est morte de paralysie, ici, aujourd'hui. Elle était malade depuis quelques jours et les médecins n'avaient pas d'espoir de la sauver à cause de son grand âge, 77 ans.

La Banque d'Éparqne

La banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal a fait, d'après son dernier rapport annuel, une année très heureuse. Les profits nets égalent $232,433.04, soit plus de 23 p.c. du capital payé et une augmentation de $8,778 sur les profits de l'an dernier, lesquels égalaient 22.36 p.c. du capital payé.

Le duc de Connaught et le Centenaire Cartier

Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur-général du Canada, a reçu, hier, une délégation du comité du centenaire Cartier. Cette délégation était composée de M. E. W. Villeneuve, président, MM. Ekers et Guérin, anciens maires, U. H. Dandurand, J. T. Bethune et John Boyd.

Son Altesse Royale répondant à l'invitation qui lui était faite a dit qu'elle acceptait avec plaisir de présider à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire du monument Cartier et qu'elle serait très heureuse de revenir pour le dévoilement de la statue. Elle a promis aussi de transmettre l'invitation du comité à Sa Majesté le roi qui permettra, espère-t-il, au prince de Galles de venir le représenter à cette importante cérémonie.

Le gouverneur-général a dit qu'il n'avait rien tant à coeur que le succès du comité qui a entrepris d'ériger un monument à Cartier, l'un des plus grands citoyens du Canada et de l'Empire, et qu'il faudrait qu'il fût empêché par le mauvais état de la santé de Son Altesse Royale, la duchesse, pour ne pas revenir au Canada pour la cérémonie de la pose de la pierre angulaire du monument.

La circulaire 17 sera expliquée

Ottawa, 11.— Demain, mercredi 12 l'inspecteur en chef des écoles ontariennes, M. Cowley, sera présent à la séance de la Commission des écoles séparées et donnera une explication officielle de la circulaire 17. Le gouvernement ne répond pas à la Commission, mais il envoie le chef des inspecteurs donner sa réponse ou chercher une explication de la résistance française. M. Cowley entend plus facilement raison que la plupart des officiers du gouvernement et il y a beaucoup de bien à prévoir dans sa visite de la semaine prochaine.

M. Raoul Carignan est élu échevin

Lachine, 11.—M. Raoul Carignan, voyageur de commerce, a été élu, hier, échevin au siège numéro 3 par une majorité de 219 voix, sur son adversaire, M. Beaudoin.

Elections au Club Canadien

Le Club Canadien a élu, hier soir, son nouveau Bureau de directeurs pour l'année 1913. Ce sont MM. J. B. S. Biron, président; L. A. Bédard, vice-président; Narcisse Dupuis, Jos. Turgeon et Albert Hudon, directeurs.

Conférence

Mercredi soir, à 8 heures 15, M. Henry Graves donnera une conférence au conservatoire de musique Columbian, 270 Sherbrooke Ouest.

Il parlera de l'entraînement vocal et illustrera sa conférence de quelques exemples.

Québec, 10 — Le Lieutenant-gouverneur en conseil a nommé Conseils du Roi deux avocats de Montréal: MM. Honoré Mercier, député de Chateauguay et Joseph B. de Boucherville.

Le nouveau cabinet japonais

L'ANCIEN AMBASSADEUR DU JAPON EN GRANDE-BRETAGNE EN FERA PROBABLEMENT PARTIE AVEC LE MARQUIS DE SAIONJI, CHEF CONSTITUTIONNEL.

LES TROUBLES ONT CONTINUE AUJOURD'HUI ET LES BUREAUX DE JOURNAUX DE LA VILLE D'OSAKA ONT ETE SACCAGES PAR LA FOULE.

LE PRINCE KATSURA

(Service particulier)

Tokio, 11. — Les troubles et les émeutes qui ont éclaté dans la capitale du Japon, hier, à la suite de la crise ministérielle, ont continué jusqu'aux petites heures, mais à ce moment le froid intense a fini par décourager l'ardeur des manifestants.

Jusqu'à midi, aujourd'hui, il ne s'est pas produit de nouvelles bagares dans la ville, et les autorités ont donné ordre aux patrouilles de se retirer.

Le prince Taro Katsura et les ministres de son cabinet qui s'étaient réunis, hier, chez le premier ministre, demeurèrent en conférence jusqu'au matin. L'édifice était défendu par un fort détachement de police et de soldats.

Le conseil des sénateurs fut mandé au palais de l'empereur dans l'après-midi.

On croit que l'empereur a décidé d'accepter la démission du prince Katsura et de ses collègues.

Le comte Combei Yamamoto, ancien ministre de la marine, a signifié son intention d'accepter la présidence du cabinet et la direction du vieux parti constitutionnel, dont le marquis de Saionji est maintenant chef.

Le prince Katsura s'occupera, cependant, d'organiser son nouveau parti.

On annoncera le changement de cabinet avant que la diète se réunisse de nouveau. Le ministère en formation comprendra probablement le baron Takaaki Kato, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne; Kei Hara, autrefois ministre de l'Intérieur; Masahisa Mastuda, ancien ministre de la justice.

De violentes révoltes ont éclaté dans la ville de Osaka, aujourd'hui. Les bureaux des journaux qui donnent leur appui au prince Taro Katsura, le premier ministre, ont été attaqués par des foules turbulentes.

Au Conseil de Maisonneuve

LE SERVICE DE LA VOIRIE. — NOUVELLES SUCCURSALES DE BANQUES.—LES COMMISSIONS MUNICIPALES. — LE MAIRE SUPPLEANT.

Le Conseil de Ville de Maisonneuve n'a pas siégé en assemblée publique, hier soir, attendu que le certificat devant émaner du juge M. Beaudin, au sujet du décompte des votes pour le siège No 2 du quartier Centre, M. Ephrem Lemay, et pour le siège No 1 du quartier Est, M. Arthur Sicard, n'est pas encore parvenu au secrétaire Ecrément.

Les autres membres du conseil, ayant prêté leur serment d'office, quoique ne siégeant pas se sont entretenus de choses importantes concernant la municipalité.

M. Oscar Dufresne, a annnocé que le service de la voirie aura pour arroser et balayer les rues dans Maisonneuve, une arroseuse-balayeuse automobile, au mois de mai, la première en service dans la province de Québec.

Cette automobile est fournie par la maison H. Morgan et Cie., représentant une maison d'Angleterre; le coût de l'automobile arroseuse-balayeuse est de $6,500; elle peut parcourir 45 milles en dix heures, faisant le travail de balayage seul, arrosage seul ou ensemble, selon les besoins du moment. Cette amélioration dans le service de la voirie de la cité de Maisonneuve est un grand pas vers le progrès.

M. le maire Michaud a annoncé que trois succursales de banques seront ouvertes au printemps prochain dans Maisonneuve: ce sont la Banque Provinciale, la Banque des Marchands et la Nova Scotia Bank; les locaux destinés à ces trois établissements financiers ont été loués et les aménagements commencés. Deux seront dans Viauville, et l'autre, rue Sainte-Catherine et Lasalle.

La formation des comités est venue sur le tapis; il est tout probable que peu de changements seront apportés. Les noms qui figureront dans les différents comités semblent être les suivants:

Comité des finances: M. Oscar Dufresne, président; MM. Charles Bélanger, Arthur Sicard.

Comité de la voirie: M. Charles Bélanger, président; MM. Arthur Sicard, Oscar Dufresne.

Comité de police et feu: M. Robert Fraser, président; MM. Ephrem Lemay, Albéric Lemay.

Comité d'éclairage et parcs: M. Arthur Sicard, président; MM. Robert Fraser, Charles Bélanger.

Comité de santé et eau: M. Ephrem Lemay, président; MM. Albéric Lemay, M. Robert Fraser.

Comité de l'Hôtel de Ville, des licences, des marchés: M. Albéric Lemay, président; MM. Oscar Dufresne, M. Ephrem Lemay.

Le suppléant du maire, sera comme le veut l'usage à Maisonneuve, M. Robert Fraser, échevin du siège No 1, du quartier Ouest, et seul représentant au conseil de l'élément de langue anglaise.

L'abbé Philippe Giraud est décédé

L'abbé Philippe Giraud (Gerro), un prêtre arménien qui, depuis son arrivée au Canada, il y a une quinzaine d'années, administrait les sacrements malgré la défense de l'archevêque, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, hier, après s'être réconcilié avec Dieu.

L'abbé Giraud fut administré par le R. P. Nasre, missionnaire arménien de cette ville et il est mort après avoir demandé pardon à ceux qu'il avait pu offenser.

Le défunt laisse quelques milliers de piastres dont il a fait don à la colonie syrienne catholique de cette ville et à l'archevêque d'Alef, (Syrie), où il fut ordonné prêtre.

Les éleveurs de la province

ILS SE REUNISSENT EN ASSEMBLEE ANNUELLE SOUS LA PRESIDENCE DE L'HONORABLE NEMESE GARNEAU. — DISCOURS DU PRESIDENT.

LA SOCIETE COMPTE MAINTENANT 490 MEMBRES, ET SES RECETTES EN 1912 ONT ETE DE $4,688. — DISCUSSION SUR LE RAPPORT.

LA SEANCE APRES-MIDI

La Société Générale des Eleveurs de la province de Québec tient aujourd'hui à l'Hôtel Queen sa dix-neuvième assemblée générale annuelle.

L'assemblée se composait d'environ 80 membres venus des principales villes et campagnes de notre province.

L'assemblée fut ouverte à 10 heures ce matin par l'honorable M. N. Garneau, président de la société. Le Dr J. A. Couture agissait comme secrétaire.

En ouvrant la séance, l'hon. M. Garneau félicita les membres d'être venus en aussi grand nombre et fit remarquer que l'an prochain il sera nécessaire de trouver un local plus spacieux. La Société atteindra bientôt l'âge de majorité. C'est une longue vie pour une association de ce genre. Fondée en 1895 avec une quarantaine de membres, la société des éleveurs en compte aujourd'hui près de 500. Les débuts furent difficiles, comme le sont ceux de toute institution naissante, mais la période critique est passée depuis déjà plusieurs années, et la société est maintenant en état de faire face à l'avenir avec confiance et de rendre les services qu'elle se proposait de rendre quand elle a été fondée.

"Je suis heureux," a dit le président, "de dire que les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont reconnu l'importance de notre association, les services qu'elle était en mesure de rendre et qu'ils lui viennent en aide chaque fois qu'il est nécessaire. La Société des Eleveurs est libre, elle ne reçoit pas de subvention des gouvernements mais ceux-ci n'hésitent pas à coopérer à ses œuvres quand leur coopération a été reconnue nécessaire, comme, par exemple, pour nos ventes publiques d'animaux reproducteurs."

Le président invite les membres présents à prendre part à la discussion. Il espère que, comme les années passées, cette discussion sera courtoise, même si elle est très animée, et que chacun respectera l'opinion des autres. Il annonce qu'il y aura deux autres séances : l'une cet après-midi et l'autre ce soir, et que les ministres de l'agriculture d'Ottawa et de Québec seront présents à celle de cet après-midi.

Le secrétaire donne ensuite lecture de son rapport annuel dont nous extrayons ce qui suit :

La Société compte 490 membres comme suit :

Société des Eleveurs de Bétail canadien . . .	100 membres
Société des Eleveurs de chevaux canadiens . .	70 membres
Société des Eleveurs de moutons	192 membres
Société des Eleveurs de porcs	128 membres

La province de Québec compte autant d'éleveurs de moutons de pure race que toutes les autres provinces réunies ; elle vient au second rang quant au nombre des éleveurs de porcs de pure race. On sait qu'elle occupe de beaucoup le premier rang pour le nombre de bétail Ayrshire.

Les recettes en 1912 ont été de $4,688 et les dépenses se sont élevées à $2,137.64 laissant en caisse la somme de $2,550.36.

La Société des Eleveurs de chevaux canadiens a fait faire une nouvelle inspection pour l'enregistrement de chevaux-souches, à laquelle 1216 sujets ont été examinés.

De ce nombre 40 étalons et 449 juments ont été enregistrés.

Les animaux suivants ont été enregistrés dans le cours de l'année passée : 323 de la race bovine canadienne, 383 de la race chevaline canadienne, 1566 porcs et 957 moutons.

La Société a fait sa troisième vente annuelle d'animaux reproducteurs de pure race, le 17 octobre à Montréal et le 23 octobre à Québec. Elle a vendu 312 animaux comprenant : 73 bestiaux ayrshires, canadiens et jerseys, dont 31 ont été vendus à Québec et 42 à Montréal ; 179 moutons dont 70 vendus à Québec et 109 à Montréal ; 60 porcs dont 28 vendus à Québec et 32 à Montréal.

La discussion s'engagea sur le rapport et se continua jusqu'à midi et demi, alors que tous les membres présents furent invités par la Société à dîner au Queen, où des tables spéciales leur avait été préparées.

A 2 heures, reprise de la séance, à laquelle assistaient les honorables MM. Burrel et Caron, ministres de l'agriculture d'Ottawa et de Québec.

L'enquête n'aura pas lieu

ET LE CONSEIL EXPRIME SON REGRET AUX ASSUREURS, MAIS LE COMMISSAIRE LACHAPELLE MAINTIENT LA POSITION PRISE PAR LE BUREAU A CE SUJET.

L'échevin L.-A. Lapointe a présenté au conseil, hier, la motion suivante:

"Que le greffier de la cité soit prié d'informer la Canadian Fire Underwriters que le Conseil ne peut faire plus que ce qu'il a déjà fait, c'est-à-dire insister auprès du Bureau des Commissaires pour que l'enquête demandée par ladite association sur l'administration du département de l'Aqueduc, soit tenue, vu que cette enquête entraînera une dépense d'argent et que cette dépense doit être préalablement autorisée par le Bureau des Commissaires."

M. Lachapelle a réaffirmé la position prise par le bureau des commissaires à ce sujet. Il ne suffit pas, dit-il, que quelqu'un trouve à redire à l'administration de tel ou tel service, pour que nous décidions de faire une enquête. Il faut qu'on nous prouve la nécessité de cette enquête, et jusqu'ici on n'a pas fait cette preuve, tandis qu'au contraire nous avons raison de croire que tout va aussi bien que les circonstances le permettent.

LA FIN TRAGIQUE DU CAPITAINE SCOTT ET DE CINQ DE SES COMPAGNONS

Le journal du fameux explorateur anglais est retrouvé, et on y lit le récit fait par lui-même des souffrances inouies endurées par lui et ses compagnons

AVANT DE MOURIR L'HEROÏQUE DECOUVREUR DEMANDE A SON PAYS DE PROTEGER LES FAMILLES DES VICTIMES DE L'EXPEDITION

Londres est plongée dans la tristesse à la suite de cet événement. — Le roi Georges fait part du regret qu'il éprouve à la suite de la mort des explorateurs

La dépêche suivante a été écrite et signée par le lieutenant E. R. G. R. Evans, de la marine royale, qui était le premier lieutenant de Scott:

Christhurch, N. Z., 11. — Le Terra Nova arriva à Cap Evans, le 18 janvier 1913 et recueillit les informations qui suivent.

Scott atteignit le pôle Sud, le 18 janvier 1912. Il retrouva la tente d'Amunsden et les archives relatives à sa découverte.

Au retour, tout le parti rencontra la mort. Scott, Wilson et Bowers, qui eurent à affronter une forte tempête, moururent d'épuisement, vers le 29 mars 1912, à leur dernier campement, situé à onze milles au sud de "One Ton Depot", ou à 155 milles des cabanes de Cap Evans.

Le marin Edgar Evans mourut de commotion cérébrale, le 17 février. La santé des autres membres de l'expédition est excellente. L'histoire de l'expédition est comme suit:

Avant le départ du Terra Nova pour la Nouvelle Zélande, en mars dernier, le chirurgien Atkinson envoya Garrard et Demetri à la rencontre du parti du Sud, qui était attendu à Hut Point, vers le 10 mars 1912.

Ce parti de secours atteignit One Ton Depot, le 3 mars, mais fut obligé de revenir sur ses pas, à cause de la mauvaise température et du manque de nourriture pour les chiens.

A l'arrivée, Garrard manqua mourir d'épuisement. Son compagnon fut aussi malade et il fut impossible de communiquer avec Cap Evans, vu que le navire était parti depuis le 4 mars. Enfin, les autres qui restaient parvinrent à se rendre jusqu'à Corner Camp, car ils avaient des inquitudes au sujet du parti du sud. Cependant, après avoir épuisé leurs provisions, ils furent obligés de revenir à Hut Point.

LA DECOUVERTE DES CADAVRES

En avril, lorsque les communications avec Cap Evans eurent été rétablies, Atkinson, Wright, Williamston et Keobane essayèrent de retrouver le lieutenant Campbell.

Ce parti se rendit jusqu'à Butter Point, où il fut arrêté par la mer. Le retour fut très excitant et faillit se terminer en désastre. Un autre parti de recherches quitta Cap Evans le 30 octobre dernier. Ce parti qui était organisé par le chirurgien Atkinson, consistait de deux divisions. Elles étaient approvisionnées pour trois mois. Le camp de One Ton fut trouvé en ordre, avec toutes ses provisions. Les deux divisions se dirigèrent alors plus au sud. Le 17 novembre, la division commandée par Wright arriva à la tente de Scott. Lorsqu'on y eut pénétré, on trouva les corps gelés du capitaine Robert F. Scott, de la marine royale; du Dr. E. A. Wilson, chef de l'état-major scientifique, et du lieutenant H. R. Bower, de la marine royale indienne.

C'est là que les informations suivantes furent recueillies. La première mort fut celle du marin Edgar Evans, qui mourut le 17 février, au pied du glacier Beardmore.

Le capitaine L. E. G. Oates fut le deuxième à mourir. Ses pieds et ses mains étaient gelées. Il combattit héroïquement. Le 15 mars, ses camarades s'aperçurent que la fin était proche. Il avait souffert plusieurs semaines, sans se plaindre et avait espéré jusqu'à la fin.

Après sa mort, Scott, Wilson et Bower poussèrent plus au sud. Dans la journal de Scott, le chirurgien Atkinson a trouvé les passages suivants, qui sont cités textuellement:

DERNIERES PAROLES DE SCOTT

"Message au public : Les causes de ce désastre ne sont pas dues à une mauvaise organisation, mais à l'infortune. La perte d'une bête de transport, en mars 1911, m'obligea à retarder mon voyage. La température, durant tout le voyage, fut excessivement froide. Arrivés aux glaciers, nous fûmes obligés de nous tracer un chemin dans la neige molle. Cela prit du temps et nos vivres s'en ressentirent.

"L voyage au pôle, cette longue marche de 700 milles, alla parfaitement. Mais le retour fut terrible. La température se fit plus froide et le marin Edgar Evans, celui que nous croyions le plus fort de l'expédition, tomba malade. Il mourut de mort naturelle.

"Je ne crois pas que des êtres humains aient souffert autant que nous. Comble de malheur, le capitaine Oates tomba malade. Cela retarda notre marche, les vivres diminuèrent considérablement, et enfin nous fûmes assaillis par la tempête alors que nous n'étions qu'à onze mille du dépot. Sûrement, l'infortune n'aurait pu excéder ce dernier coup.

"Nous sommes arrivés à onze milles de notre vieux camp de One Ton, avec des vivres pour deux jours. Pendant quatre jours, nous avons été incapables de quitter la tente. Le vent est terrible. Nous sommes faibles. Il est difficile d'écrire. Pour ma part, je ne regrette pas cette expédition, qui a démontré que les Anglais peuvent endurer la misère, s'aider les uns les autres, et rencontrer bravement la mort. Nous avons assumé volontairement tous les risques. La fortune s'est déclarée contre nous. Nous ne nous plaignons pas. Nous sommes toujours déterminés à faire de notre mieux. Que la volonté de Dieu soit faite!

UN APPEL A LA NATION ANGLAISE

"Mais si nous avons consenti, pour l'honneur de notre patrie, à laisser nos vies dans cette entreprise, je demande à tous nos compatriotes de prendre soin de ceux que nous laissons derrière nous. Si j'avais véuc, j'aurais raconté des histoires d'endurance et de courage, de la part de mes compagnons, qui auraient fait tressaillir le coeur de tout Anglais.

"Ces notes et nos corps morts diront notre histoire, mais sûrement, sûrement, une nation aussi grande et aussi riche que la nôtre, saura étendre une main protectrice sur ceux qui dépendent de nous, nos femmes, nos enfants.

(Signé) "R. SCOTT.

"Mars, 25, 1912".

Le chirurgien Atkinson et ses compagnons recueillirent les registres, lurent les prières des morts sur les corps des défunts, élevèrent une croix et un monument funèbre à leur mémoire, et les inhumèrent sous la tente.

Un récit de la découverte de leurs corps fut joint à la croix.

Les voyageurs firent alors vingt milles au sud à la recherche du corps du capitaine Oates. On ne réussit pas à le découvrir, mais un autre monument funèbre fut élevé à sa mémoire dans le voisinage de l'endroit où il est censé reposer.

On doit noter ici avec la dernière certitude que les membres du parti du sud assistèrent jusqu'à la fin leurs compagnons malades. En dépit de leur détresse, ils conservèrent tous leurs registres et trente-cinq livres de spécimens géologiques qui sont de la plus grande valeur scientifique.

Le parti de recherches se dirigea alors vers le nord, après avoir décidé de consacrer ses efforts à secourir le lieutenant Campbell et le parti du nord.

LA NOUVELLE A LONDRES

Londres, 11. — A une réunion, ce soir, de la Société Royale de Geographie, le vice-président, M. Douglas W. Fairfield, a confirmé la nouvelle du désastre survenu au capitaine Scott et quatre de ses compagnons, après qu'ils eurent atteint le pôle sud.

Londres, 11. — La nouvelle a créé une pénible sensation dans le couloir de la Chambre des Communes, hier après-midi. Le premier lord de l'Amirauté a été assailli de questions au sujet des renseignements officiels qu'il avait reçus relativement au sort du capitaine Scott et de ses vaillants compagnons. Winster Churchill a dû déclarer qu'il n'avait encore reçu aucun renseignement officiel.

Les commentaires vont leur train.

LA VEUVE DU CAP. SCOTT

San Francisco, 11. — Des efforts réitérées ont été faits en vain par les stations de télégraphie sans fil pour communiquer à Mme Robert F. Scott la nouvelle du sort de son mari. Mme Scott est à bord du paquebot Aorangi, à destination de la Nouvelle-Zélande. Elle est partie d'ici le 5 février, espérant saluer son mari à son arrivée de la zone antarctique.

L'Aorangi est à environ 1,000 milles de ce port. Son appareil télégraphique a un rayon d'environ 300 milles et si les messages envoyés d'ici l'ont atteint aucune réponse n'en a été reçue.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Londres, 11. — Le "Times" dit : "Jamais, depuis la perte de Franklin, un pareil désastre n'est arrivé à un explorateur polaire britannique".

Le "Daily Mail" dit: "La victoire sombre dans la mort. Scott et ses compagnons ont travaillé pour l'honneur et la grandeur de leur pays, aussi véritablement que tout marin ou tout soldat qui tombe dans la bataille. Leur mémoire sera chérie comme un héritage sacré".

Du "Daily Chronicle": "Aujourd'hui la plus profonde sympathie de l'Angleterre et du monde va à Mme Scott, dans le deuil cruel qui l'afflige".

CE QU'ON PENSAIT EN 1909 DE L'EXPEDITION SCOTT.

Londres, 11. — C'est en octobre 1909 que Scott rendit public son projet d'atteindre le Pôle Sud. Dans une assemblée tenue à une maison seigneuriale de Londres à cette époque, le capitaine Scott fit à ceux qui l'encourageaient à faire cette expédition un compte rendu détaillé de l'objet qu'il poursuivait en l'entreprenant. Il demandait alors £40,000 pour rencontrer les dépenses qu'occasionnerait ce voyage. Parmi ces dernières se trouvaient celles encourues par l'achat du vaisseau qui devait conduire l'expédition ($12,000), les salaires et les achats de vivres. Par ailleurs, tous ceux qui composaient l'équipage du "Terra Nova" étaient des savants de premier ordre, et le capitaine Scott avait tenu à leur payer de forts honoraires. Il avait par contre déclaré à cette même assemblée que tous ceux qui voudraient l'accompagner auraient peut-être à souffrir, mais que le désir de voir flotter l'Union Jack au Pôle Sud devait les encourager à entreprendre cette expédition pour le plus grand honneur de leur pays.

On avait espéré que le mois de décembre 1912 verrait l'équipage du "Terra Nova" réaliser l'objet du voyage. Tout, en effet, avait été prévu, arrêté par le capitaine Scott. Personne alors dans l'entourage de ce dernier ne se doutait que les régions antarctiques enseveliraient dans leurs glaces cinq des principaux savants, y compris le capitaine Scott lui-même, dans l'esprit desquels avait germé l'idée de doter leur pays de ces mystérieuses terres.

UN DECLARATION D'AMUNDSEN

Madison, Wis., 10. — "Je ne crois pas cela".

Telle est la déclaration faite par Roald Amundsen, l'explorateur norvégien, quand on lui a rapporté la mort du capitaine Scott.

Le capitaine Amundsen s'est trouvé dans les régions du pôle sud en même temps que le capitaine Scott y arrivait. Il a découvert le pôle quelques jours seulement avant M. Scott. Le Norvégien est donc bien apte à parler de cette région.

"Il est impossible que le capitaine Scott et ses compagnons aient pu périr dans une tempête, dit-il. Scott était prêt à subir n'importe quelle sorte de température connue de l'explorateur polaire. Auucun homme n'a jamais eu un meilleur équipement que lui. Que Scott ait subi une tempête qui a anéanti son expédition entière de 66 hommes, cela est hors de question. Même avec une tempête de ce genre, quelques-uns doivent avoir échapper.

"Evidemment, tout est possible dans les pays arctiques ou antarctiques, et il est possible que Scott et ses compagnons soient morts. Mais je me rappelle les rapports qui ont été publiés sur ma propre mort, sur la mort de Peary et même sur la mort de Scott, dans ses précédents voyages. Je demande une preuve plus convaincante que cette nouvelle de journal est vraie. Quant à présent, je ne suis pas prêt à y croire. Il doit y avoir quelque terrible erreur".

Chicago, 11. — Le capitaine Roald Amundsen a rendu publics quelques nouveaux détails, sur son voyage projeté au pôle nord, dans une déclaration faite à Madison, Wisconsin, hier soir.

"De San Francisco, dit-il, le "Fram" fera voile vers le nord, à destination du détroit de Behring, et à la rupture des glaces, le printemps prochain, il s'engagera aussi loin que possible dans les champs de glaces en dérive. Quand nous ne pourrons plus avancer, nous établirons en élevant autour du navire une haute construction de glace, pour les cinq années de dérive.

"Nous serons pourvus d'un puissant appareil de télégraphie sans fil, et avec l'adaptabilité particulière des régions arctiques aux vibrations de l'éther, nous pourrons sans doute rester en communication avec les postes des Etats-Unis dans l'Alaska, pendant quelque temps, peut-être deux ans.

L'OPINION DE STEFANSON

New-York, 11. — "Il n'y a pas une tempête qui aurait pu faire mourir un explorateur aussi capable que le capitaine Scott", a déclaré Vilhjalmur Stefanson, le découvreur des esquimaux blonds, dans les régions arctiques. Dans son opinion, les valeureux explorateurs ont du périr par la faim, ou bien ils ont été engloutis par une crevasse.

"Dans les prairies de l'Ouest, a-t-il dit, un homme peut se laisser surprendre par le foid et périr, mais il n'en est pas de même dans les régions arctiques, où tout homme est prévenu contre les variations du thermomètre et s'est habillé en conséquence. A part un tremblement de terre ou quelque calamité la faim est la seule chose qui ait pu avoir raison de Scott".

Le chemin de fer de la B. d'Hudson

DANS UNE CONFERENCE AU CANADIAN CLUB, HIER, M. F. H. CLERGUE, PARLE DE LA POSSIBILITE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

LE GRAND FINANCIER DECRIT LES AVANTAGES QUI RESULTERAIENT POUR MONTREAL DE LA CONSTRUCTION DE CE CHEMIN DE FER.

LE TRANSPORT DU BLE.

Au dîner mensuel du Canadian Club, hier, M. F. H. Clergue a traité des avantages que le chemin de fer de la Baie d'Hudson offrira au commerce de Montréal.

Il a fait remarquer que cette route n'est pas destinée à entrer en concurrence avec celle de Fort William et des grands lacs, mais qu'elle répond au besoin de voies nouvelles qui se fait sentir pour l'écoulement des produits de l'Ouest. Ce dont le Canada a besoin, dit-il, ce n'est pas tant des moyens de communication à bon marché que des voies de communication. Les cultivateurs de l'Ouest ne sont pas mécontents de payer quelques sous pour faire parvenir leur grain sur le marché; ils sont mécontents de ne pouvoir pas l'expédier du tout." Le chemin de fer de la Baie d'Hudson permettra de faire une épargne considérable sur le coût des transports, car il permettra de faire six cents milles de transport par eau au lieu de mille milles par chemin de fer. Il aura un autre avantage économique puisqu'il sera de 250 milles plus court que la ligne de Fort William, et qu'il permettra d'économiser environ dix sous par minot pour le trajet jusqu'à Montréal. Les produits de l'Ouest venant par la Baie d'Hudson devront passer par Montréal et le Saint-Laurent plutôt que de courir le risque d'être détournés vers les ports américains de l'Atlantique, alternative offerte aux produits passant par Fort William.

A l'aide d'une carte, M. Clergue montre que la présence du lac Winnipeg, long de six cents milles, a été la cause de la concentration de toutes les voies de communication de l'Ouest à l'Est entre la frontière des Etats-Unis et les grands lacs. Il n'y avait pas d'inconvénient à cela tant que l'Ouest a été peu peuplé d'agriculteurs; mais maintenant que la vallée de la Rivière de la Paix et l'Ouest en général se développent rapidement, les cultivateurs de ce pays réclament des voies de transport au nord du lac Winipeg.

En 1914, le chemin de fer de Le Pas à Port Nelson sera terminé et ouvrira l'accès à la baie. L'intention des promoteurs du projet était de faciliter l'expédition des produits directement de Port Nelson à l'Atlantique ; mais d'après sa propre expérience, M. Clergue pense que les navires ordinaires ne seront jamais en état de faire ce service à cause de la brièveté de la saison pendant laquelle les détroits sont navigables pour d'autres navires que les brise-glace. Le gouvernement n'a pas voulu refuser la demande des gens de l'Ouest, mais il entend tout de même en assurer le succès grâce à son utilité en rapport avec le trafic de la baie James.

M. Clergue traite ensuite des ressources de la baie d'Hudson et du Labrador, qui se trouvera mis en rapport avec les centres commerciaux de la province, avec Montréal en particulier. Le saumon arctique qui se trouve en abondance dans les rivières du Labrador amènera l'établissement dans cette région de fabriques de conserves qui deviendront aussi prospères que celles de la Colombie Anglaise. Le commerce du bois et celui des fourrures, grâce au chemin de fer, fera aussi de Montréal le principal centre d'expédition de ces produits.

La conférence de M. Clergue a été illustrée d'intéressantes projections à la lanterne magique.

Mort du maire de Campbellton

Campbellton, N. B., 11. — M. Frank M. Murray, maire de notre ville, est mort, hier, de pneumonie. Il était âgé de 44 ans.

Les pertes turques et bulgares

LA BATAILLE DE BULAIR A ETE PARTICULIEREMENT DESASTREUSE POUR LES TURCS QUI ONT PERDU PRES DE 6,000 HOMMES.

LES CANONS BULGARES ONT COULE TROIS NAVIRES DE TRANSPORT ENNEMIS TUANT EN MEME TEMPS UN MILLIER D'HOMMES.

RAPPORT SEMI-OFFICIEL

(Service particulier)

Sofia, 11.— L'armée turque de la Péninsule de Gallipoli a perdu de cinq à six milles hommes et 50 officiers durant la bataille qui a été livrée à Bulair, d'après le rapport semi-officiel publié ici aujourd'hui.

Plusieurs milliers de soldats turcs sont morts dans un combat qui a éclaté le 9 devant les lignes de Tchatalja et des milliers d'autres à Cahrkeui, au sud-est de Rodesto.

Le rapport dit que l'armée bulgare, ayant repoussé une foule d'attaques de la part des Turcs, le long des lignes de Tchatalja, sauf à l'extrême droite de son flanc ou elle fut exposée au feu convergeant des batteries et des navires de guerre se retira dans de nouvelles positions à 5 ou six milles en arrière.

Les pertes bulgares ont été insignifiantes tandis que celles des Turcs ont été considérables, à cause surtout du pointage habile des canons bulgares.

Le rapport dit : "Les Bulgares se sont retranchés dans de fortes positions en face de Bulair et ont envoyé des détachements d'hommes pour déblayer le champ de bataille ou des cadavres de soldats turcs gisent par milliers. On croit que le nombre de leurs blessés est au moins le double de celui de leur mortsf

"Les navires de guerre ont bombardé le flanc droit de l'armée bulgare pendant toute la journée, mais n'ont réussi qu'à tuer un soldat et en blesser un autre.

"Les troupes turques qui ont essayé de descendre sur la côte samedi et dimanche sous la protection du feu de leurs navires de guerre ont été forcées de retraiter en toute hâte vers leurs navires de transports dont les canons bulgares en ont coulé deux ou trois, tuant un millier d'hommes. Les pertes bulgares se chiffrent à 100 en tout.

Navire turc échoué

(Service particulier.)

Rome, 11.—Un navire de guerre turc s'est échoué ce matin, sur la côte de la Mer Noire. Son avant fait eau.

Une commission rogatoire

Mtre Genest, avocat de M. Rodolphe Forget a demandé ce matin en Cour de Pratique, qu'une commission rogatoire soit nommée pour être envoyée à Paris afin de pouvoir interroger M. C. A. Chouillon ancien président de la Chambre de Commerce française, et ancien directeur de la maison Forget à Montréal. Mtre Aimé Geoffrion, procureur des anciens actionnaires français de la Banque Internationale du Canada, s'est fortement objecté à cette demande. M. le président du tribunal entendra les plaidoiries cette après-midi.

Le débat naval

M. LEMIEUX PARLERA CET APRES-MIDI. UN VOTE PRELIMINAIRE JEUDI.

(De notre correspondant)

Chambre des Communes, Ottawa, 11. — Le débat naval se poursuit cet après-midi. Le premier orateur de la journée sera M. Rodolphe Lemieux, qui a un discours de deux heures au moins, nous dit un de ses amis. On ne croit pas qu'il y ait ensuite beaucoup d'orateurs importants, à la gauche, avant la seconde lecture du bill. On croit généralement que le vote préliminaire devra avoir lieu jeudi dans la soirée.

BOURSE DE MONTREAL

Renseignements fournis par la Maison de courtage Bruneau et Dupuis, 4, rue de l'Hôpital.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach
Bell Tél.Co	154	153½	Mon.Tr.Co	.....	.....
Can. Car..	81½	81	Mon.Tr.De	.....	.....
Can. Cem.	28¾	28	Nipissing..	.....	.....
" pfd.	92½	91	Nor.Ohio..	.....	.....
Can.Cot.L.	42½	42¼	N.S S.&Cl..	84½	84
" pfd.	78½	78	Ogil.M.Co.	127	.....
Ca. Conver	49	47½	Ott.L.& P..	191	190½
Can.Pacif.	236¾	236	Ptn.Mfg.C	0	69½
Can. Loco.	70	67	Pen's Ltd..	56	55
" pfd.	94½	93½	" pfd.	89	.....
Crown Res	358	356	Porto Rico	.....	.....
Dét.El Ry.	86	79½	Québec Ry	20	19½
Dom C.C o.	73½	.....	R.& O.N.C.	115½	115½
" pfd.	102½	101	Rio Jan.L.	.....	.....
Dom. I.pfd	103	.....	R.C.Co.Cm	.....	.....
Dom.S.Cor.	58	55½	" pfd.	.....	.....
Dom Park.	.....	.....	Sao Paulo.	.....	.....
Dom.T C..	85½	85¼	Saw.M.Cm	50	47
pfd.	103½	103½	" pfd.	100	98
Dul. Sup..	.....	.....	Shawinig..	141½	141
E.C.P.&P.C	.....	.....	Sm.Bag.Co	.....	.....
G.M.C